Une visite chargée de symboles, la fille de Che Guevara en Algérie P 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 10 novembre 2026 / N° 1463 / PRIX 20 DA



Industrie pharmaceutique

L'ANPP accède aux instances décisionnelles de l'USP P 2

Une délégation américaine de 42 membres à Alger à l'invitation du président Tebboune

ALGER ET WASHINGTON RESSERRENT LEURS LIENS D'AMITIÉ

De la mémoire de l'Émir Abdelkader à la ferveur des supporters des Verts à Kansas City, les liens entre les deux peuples se renforcent à la faveur d'une visite placée sous le signe du partage et du rapprochement. P 4



En quête de nouveaux appuis régionaux

LE MAROC TENTE DE FORCER LA MAIN À NOUAKCHOTT P 4



Élections locales du 28 novembre

DANS LE VIF DU SUJET P 2

Saïd Chanegriha sur l'envoi d'une force militaire au Niger :

« LA TRADUCTION D'UNE VOLONTÉ COMMUNE DE NOS DEUX PAYS»

Le déploiement d'une force militaire au Niger traduit la convergence des intérêts algéro-nigériens. Chanegriha en souligne la portée dans un contexte régional sous tension. P 3



RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

Le chef de l'État veut remettre le secteur agricole sur les rails

Le dernier Conseil des ministres, présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été marqué par une série de décisions destinées à donner un nouveau souffle au secteur agricole, aussi bien à l'échelle locale que nationale. À la suite de l'exposé présenté par le ministre de l'Agriculture sur l'état et les perspectives du secteur, le chef de l'État a donné plusieurs instructions visant à corriger les dysfonctionnements, améliorer l'organisation des filières et renforcer les capacités de production nationale.

PAR MAHDI B

Ces mesures interviennent dans un contexte marqué par des tensions sur le marché de certains produits agricoles de large consommation, notamment la pomme de terre, devenue difficile à trouver sur les étals ou proposée à des prix dépassant les plafonds fixés officiellement par les services du ministère du Commerce. À Blida, des pratiques de vente sous le manteau ont même été signalées. Cette situation, conjuguée aux tensions observées sur l'huile de table, a ravivé les interrogations sur les mécanismes de régulation du marché et les capacités du secteur à assurer un approvisionnement régulier. Au-delà de ces difficultés conjoncturelles, c'est toute l'organisation du secteur qui est appelée à évoluer. Depuis des années, l'absence de statistiques suffisamment fiables et cohérentes sur les superficies cultivées, les systèmes de production, les variétés agricoles et les volumes disponibles complique la planification et la régulation des marchés. Un déficit d'information qui nuit à la répartition des productions entre le marché national, le stockage et l'exportation, tout en limitant la capacité des pouvoirs publics à anticiper les périodes de tension. Face à ce constat, le président Tebboune a préconisé une refonte de l'organisation du secteur, avec l'élaboration d'un nouveau plan de structuration de l'agriculture à l'échelle locale, afin de garantir davantage de transparence et de mettre en place un recensement moderne et plus précis. Il a également ordonné la création immédiate d'un service chargé des statistiques pour l'ensemble des activités et des métiers liés à l'agriculture. L'objectif est de disposer de données fiables permettant de mieux suivre les productions et de prévenir les dysfonctionnements dans l'approvisionnement du marché national. Sur le plan institutionnel, le chef de l'État a chargé le ministre de l'Agriculture d'élaborer un nouveau plan de répartition des missions au sein du département ministériel. Celui-ci prévoit de confier le secteur de la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et celui des forêts à un secrétaire d'État chargé des forêts, placé auprès du même ministre. Cette organisation vise à assurer une meilleure fluidité dans la gestion des différentes activités relevant du département. Autre décision importante : l'interdiction de laisser les terres agricoles en friche ou sans exploitation, au nom de considérations que le président de la République juge dépassées et sans rapport avec les réalités de l'agriculture moderne. Cette instruction vise notamment à mieux valoriser les superficies laissées en jachère et à mobiliser davantage le potentiel foncier agricole national. Dans le même esprit, le président Tebboune a ordonné l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail. Cette pratique, coûteuse pour le Trésor public en raison du recours aux importations, n'aurait pas produit les résultats escomptés en matière de production de viande et de couverture des besoins du marché national. Elle aurait, en revanche, contribué à accentuer la pénurie de maïs en grain. La préparation de la prochaine campagne de moissons figure également parmi les priorités. Le chef de l'État a demandé, dès ce mois de novembre, de réunir les moyens de mécanisation nécessaires, en quantité et en qualité, au profit de l'ensemble des zones de production. Cette orientation s'inscrit dans le prolongement de la décision prise lors d'un précédent Conseil des ministres portant sur la création de coopératives de mécanisation agricole. La régulation du marché constitue un autre volet majeur des instructions présidentielles. Au regard des tensions enregistrées sur les produits agricoles de large consommation, Abdelmadjid Tebboune a appelé à lutter contre toutes les formes de rétention des productions par les agriculteurs, rappelant que l'État a largement ouvert la voie à l'achat des cultures stratégiques à des prix rémunérateurs. Il a également insisté sur la nécessité de combattre la fraude à tous les niveaux de la chaîne agricole, de la production à la distribution et à l'approvisionnement. Les instructions présidentielles portent, par ailleurs, sur la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises relevant du secteur agricole, ainsi que sur la pertinence de leurs missions. L'ambition est de rendre ces structures plus efficaces et de les inscrire pleinement dans la nouvelle dynamique de développement du secteur. Pour assurer le suivi de ces orientations, le président de la République a chargé le ministre de l'Agriculture de préparer un nouvel exposé à présenter lors d'un prochain Conseil des ministres. Celui-ci devra rendre compte de l'état d'application des recommandations présidentielles et des effets de la mise en œuvre des dispositions de la loi d'orientation agricole. L'enjeu est de taille. Alors que l'agriculture contribue à hauteur d'environ 13 % au produit intérieur brut et couvre près de 75 % des besoins alimentaires nationaux, son potentiel demeure considérable. La modernisation de son organisation, la maîtrise des données statistiques, la valorisation des terres et la lutte contre les pratiques spéculatives constituent autant de leviers pour améliorer durablement les rendements, renforcer la sécurité alimentaire et accroître la contribution du secteur à la création de richesses. ■

Industrie pharmaceutique

L'ANPP accède aux instances décisionnelles de l'USP

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a rejoint la convention de la Pharmacopée américaine (USP) en qualité de membre disposant du droit de vote, a annoncé hier le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. Cette adhésion constitue une avancée importante pour l'agence, qui intègre ainsi une organisation internationale regroupant des experts et des institutions engagés dans l'amélioration de la qualité des produits pharmaceutiques et le renforcement de leur sécurité, a précisé la même source. Elle représente également « une reconnaissance des efforts de l'Algérie dans le domaine de l'amélioration des performances réglementaires et de la protection de la santé publique ». Cette nouvelle position permettra à l'Algérie, à travers l'ANPP, de prendre une part plus active aux initiatives internationales visant à développer et à harmoniser les normes pharmaceutiques, tout en favorisant les échanges d'expertise avec les principales institutions spécialisées. **R. N.**

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Dans le vif du sujet

PAR BOUALEM B.

La campagne électorale se poursuit en ce cinquième jour, au rythme des meetings, des rencontres de proximité et des prises de parole qui mettent progressivement en évidence les priorités des partis engagés dans les élections locales. Les interventions des responsables politiques font ressortir une préoccupation centrale : la capacité des futures assemblées communales et de wilaya à répondre aux besoins concrets des citoyens, à impulser le développement local et à restaurer la confiance dans l'action publique. Les responsables politiques savent désormais que les électeurs ne se contentent plus de slogans généraux. Ils attendent des engagements précis en matière d'alimentation en eau potable, d'habitat, de routes, d'emploi, de santé, d'éducation, d'agriculture et de simplification des démarches administratives. La campagne prend ainsi la forme d'un véritable examen de proximité, au cours duquel chaque promesse sera appréciée à l'aune des réalités quotidiennes vécues dans les communes et les wilayas. À Aflou, le vice-président du Front El-Moustakbal, Hadj Belghaouti, a appelé à une forte participation au scrutin. Lors d'un meeting animé à la salle de cinéma Sidi Okba, il a souligné que la légitimité et l'efficacité des assemblées élues reposaient sur la mobilisation des électeurs et leur capacité à porter leur choix sur des représentants compétents, à l'écoute des préoccupations de la population. Son intervention s'est particulièrement adressée aux jeunes, qu'il a invités à s'impliquer davantage dans la vie politique et à assumer leur part de responsabilité dans la gestion des affaires publiques. Belghaouti a également mis l'accent sur les enjeux économiques locaux, plaidant pour l'encouragement de l'investissement, l'allègement des procédures administratives et la lutte contre les lourdeurs bureaucratiques qui entravent la concrétisation des projets. Pour Aflou, récemment promue au rang de wilaya à part entière, ces enjeux revêtent une dimension particulière. Ils renvoient directement à la capacité de cette nouvelle collectivité à mettre en place ses institutions, à organiser ses services publics et à transformer ses potentialités en opportunités de développement durables au profit de ses habitants. À Médéa, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a rappelé le rôle historique de cette wilaya, terre de martyrs, de combattants de la liberté et d'intellectuels ayant marqué le mouvement national. Il a présenté les élections locales comme une étape essentielle dans le renforcement de l'édifice institutionnel national. Selon lui, un État fort ne saurait se construire sans des institutions locales solides, tandis que le développement national demeure tributaire d'un développement équilibré des communes et des wilayas. Dans cette perspective, il a appelé à l'émergence d'élus capables de prendre des initiatives, de proposer des solutions concrètes et de placer le service du citoyen au cœur de leur action. Le secrétaire général du FLN a également inscrit ce rendez-vous électoral dans la perspective du renforcement du front intérieur, dans un contexte international marqué par des tensions économiques et une recomposition des rapports de force. Son discours a ainsi établi un lien entre la gestion des collectivités locales et les enjeux plus larges de souveraineté, de production nationale et de stabilité institutionnelle. À Touggourt, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a, pour sa part, plaidé en faveur d'un discours électoral fondé sur l'honnêteté, l'intégrité et le réalisme. Selon lui, la confiance des électeurs ne se gagne pas à coups de promesses excessives, mais à travers des programmes crédibles, adaptés aux besoins réels des territoires et défendus dans le cadre d'une compétition loyale. Son déplacement dans la wilaya de Touggourt a également été l'occasion de mettre en avant les potentialités agricoles de la région, en particulier celles liées à la filière du palmier-dattier. Bengrina a appelé à la valorisation de ce potentiel à travers des investissements efficaces, une meilleure valorisation de la production et la création d'industries de transformation susceptibles de faire de la wilaya un véritable pôle agricole productif. Cette approche traduit une volonté de replacer les enjeux économiques et le développement territorial au centre du débat électoral. Dans une région où l'agriculture constitue un levier important pour l'emploi, la création de richesses et la sécurité alimentaire, les candidats seront particulièrement attendus sur leur capacité à défendre des projets réalisables, répondant aux besoins du terrain, plutôt que de se limiter à des orientations générales difficiles à concrétiser. ■

L'EXPRESS



Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SAÏD CHANEGRIHA SUR L'ENVOI D'UNE FORCE MILITAIRE AU NIGER :

« **La traduction** d'une volonté commune de nos deux pays»

Le déploiement d'une force militaire au Niger traduit la convergence des intérêts algéro-nigériens. Chanegriha en souligne la portée dans un contexte régional sous tension.



Entamant, hier, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, a eu à animer une visioconférence, suivie par l'ensemble des personnels de la 2e RM, apprend-on d'un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN).L'occasion pour lui d'axer sur le processus de renforcement des choix stratégiques de l'Algérie vers lesquels elle avançait résolument, a-t-il soutenu. « L'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et dans le contexte de la dynamique positive actuelle qu'elle connaît à tous les niveaux, avance résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques liés au projet de renouveau national, notamment dans le cadre de la consolidation des relations de coopération avec les pays voisins, selon une approche proactive et préventive visant à faire face aux menaces et aux défis communs», dira, en substance le chef d'Etat-major. Et d'expliquer que c'était dans ce contexte même qu'est intervenue la décision du président de la République, d'envoyer une formation militaire dans le nord du Niger, en réponse à la demande des autorités nigériennes», a-t-il rappelé, non sans souligner qu'une telle décision, au demeurant, inscrite dans le cadre de l'application des principes constitutionnels, et ayant pour objectif de protéger les installations et les projets énergétiques communs, a été approuvée à l'unanimité par le Parlement, réunissant ses deux chambres, à la fin du mois d'octobre dernier». Pour Saïd Chanegriha, cette décision « reflète la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et infrastructures énergétiques, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée la région, notamment les activités terroristes et subversives aux ramifications régionales et internationales », a-t-il affirmé. Il n'omettra pas d'évoquer, in fine, l'échéance électorale importante du 28 novembre, à savoir les élections locales, et pour laquelle « la réussite et le bon déroulement devront être assurés », fera-t-i savoir. « Le devoir civique nous impose, au sein de l'Armée nationale populaire, d'exercer notre droit de vote conformément aux lois de la République. De même, nous veillerons à assurer le bon déroulement de ce scrutin national, afin que les citoyens puissent exprimer leurs voix dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité», conclura, dans cette veine, le patron de l'ANP.

N. B.

LOCALISATION DES DONNÉES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION

L'Afrique se donne rendez-vous à Alger

«Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a réaffirmé, hier, à Alger, l'ambition de l'Algérie de conforter son rôle de locomotive de l'innovation technologique en Afrique, à travers le développement de l'économie de la connaissance et le soutien aux jeunes entreprises innovantes. Intervenant au Forum de la Radio nationale, le ministre a mis en lumière l'importance de la Conférence africaine des start-up, dont la 5e édition se tiendra du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal. Qualifiant cet événement de rendez-vous technologique et commercial majeur à l'échelle continentale, il a estimé qu'il contribuera à conforter le positionnement de l'Algérie dans l'écosystème africain de l'innovation. Placée sous le thème « Deep Tech », cette édition entend capitaliser sur les expériences des quatre précédentes rencontres pour favoriser l'émergence d'un écosystème africain intégré et structuré. L'objectif est notamment de valoriser le potentiel des start-up du continent dans le développement de technologies de pointe et de renforcer leur contribution à la souveraineté technologique africaine. Le ministre a particulièrement insisté sur les domaines stratégiques des données, de l'intelligence artificielle, de la santé et de l'énergie, considérés comme des leviers essentiels pour accompagner les mutations technologiques et ouvrir de nouvelles perspectives de développement en Afrique. En marge de la conférence, le sommet ministériel constituera également un espace de concertation autour des mécanismes de financement conjoint entre pays africains, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en faveur de la recherche scientifique et des projets innovants. Sur le plan national, Noureddine Ouadah a souligné les efforts engagés pour consolider la souveraineté numérique et technologique, notamment à travers la localisation des données, la mobilisation des compétences nationales, y compris celles établies à l'étranger, ainsi que l'amélioration du cadre législatif et de l'environnement d'investissement dans l'innovation. Il a, dans ce sens, appelé à renforcer la contribution des start-up et des micro-entreprises à la conception de solutions technologiques locales, estimant que leur implication constitue un levier important pour préserver la souveraineté numérique du pays. Abordant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, prévue du 17 au 23 novembre, le ministre a annoncé l'organisation de plusieurs activités à travers le territoire national, destinées à promouvoir l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes et à encourager leur participation à la dynamique économique. Enfin, il a fait état d'un projet mené en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la création de centres d'innovation dans les wilayas. Cette initiative est déjà engagée dans dix wilayas, avec cinq centres inaugurés dans une première phase.

Y. R.

Alger et Harare ouvrent de nouvelles perspectives

L'Algérie continue de consolider ses relations avec les pays africains. Dans cette perspective, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu hier une délégation de haut niveau du Zimbabwe, conduite par Zvenchimo Rufinga Chiri, vice-secrétaire général de la présidence de la République zimbabwéenne, et comprenant également l'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie. Cette rencontre traduit la volonté d'Alger et de Harare de donner un nouvel élan à leur coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles pistes de partenariat. Les échanges ont notamment porté sur les perspectives de renforcement des relations dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la coopération universitaire. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour élargir et approfondir ses partenariats avec les pays du continent, en privilégiant notamment les échanges de connaissances, le partage d'expertise et le développement de projets communs.

Éditorial l'EXPRESS

L'IA, LE NOUVEAU PARI TECHNOLOGIQUE

PAR NASSIM TERKI

Le projet de centre de données dédié à l'intelligence artificielle, envisagé au sein de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) de Sidi Abdellah, illustre l'orientation que l'Algérie entend donner à sa politique scientifique. Il ne s'agit pas simplement de doter un établissement de nouveaux équipements, mais de mettre à la disposition des chercheurs et des étudiants les moyens de concevoir, de tester et de développer des outils qui occupent une place grandissante dans l'économie et la vie quotidienne. La rencontre tenue hier par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avec une délégation chinoise a porté sur les aspects techniques et d'ingénierie du projet, notamment l'infrastructure, les équipements, le calendrier de réalisation ainsi que les exigences environnementales et réglementaires. Ces discussions peuvent sembler éloignées des préoccupations du grand public. Elles renvoient pourtant à un enjeu concret : doter le pays de capacités suffisantes pour mener des travaux de recherche sans dépendre, à chaque étape, de ressources et d'infrastructures situées à l'étranger. L'Algérie a déjà commencé à poser plusieurs jalons dans ce domaine. En avril dernier, un premier cluster de start-up spécialisées dans l'intelligence artificielle et la cybersécurité a été lancé au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah. En septembre, le ministère a annoncé un objectif de formation de 50 000 spécialistes de l'IA à l'horizon 2030, ainsi que la création d'un centre national de recherche en intelligence artificielle et en données. Les travaux sur les grands modèles de langage progressent également. Quatre modèles ont été présentés, dont deux achevés et deux autres en cours de développement. Parmi eux figure un prototype de chatbot dédié à la législation fiscale algérienne. Ces initiatives montrent que l'intelligence artificielle commence à dépasser le seul cadre universitaire. Elle peut contribuer à une meilleure gestion de l'eau et des cultures, assister les professionnels de la santé dans l'analyse des données, améliorer la maintenance industrielle ou encore simplifier certains services administratifs. Pour un pays confronté à des besoins importants dans ces secteurs, le développement de compétences nationales est loin d'être un luxe. Il constitue aussi un moyen de mieux maîtriser ses choix technologiques et ses données. Le chemin reste néanmoins important à parcourir. Les infrastructures doivent se traduire par des projets concrets et utiles, les formations déboucher sur des emplois et les chercheurs disposer de conditions de travail susceptibles de les encourager à rester et à entreprendre en Algérie. La coopération avec la Chine peut contribuer à accélérer la concrétisation du projet, mais elle doit surtout permettre aux équipes nationales d'acquérir de l'expérience et de renforcer leur autonomie. L'Algérie ne prétend pas avoir déjà rattrapé les grandes puissances technologiques. Elle a toutefois engagé des investissements dans la formation, la recherche et les infrastructures. Une dynamique qu'il importe de consolider. Car la réussite de cette ambition ne se mesurera pas au nombre de serveurs installés, mais à la capacité des étudiants, des chercheurs et des entreprises algériennes à en tirer des applications concrètes et à produire leurs propres solutions.

UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE DE 42 MEMBRES À ALGER
À L'INVITATION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Alger et Washington resserrent leurs liens d'amitié

À l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une délégation composée de 42 personnes, issues notamment de l'État du Kansas, séjourne en Algérie. Entre les liens noués lors de la dernière Coupe du monde de football, la mémoire de l'Émir Abdelkader et les perspectives de coopération culturelle et universitaire, cette visite entend donner un nouvel élan aux relations entre les deux peuples.

PAR NASSIM T.

Les relations algéro-américaines ne se limitent pas aux échanges diplomatiques et institutionnels. Elles se nourrissent également de liens humains, de références historiques et de moments de partage qui contribuent à rapprocher les deux peuples. C'est dans cette perspective qu'une délégation américaine de 42 personnes est arrivée, lundi, à Alger, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Composée notamment de citoyens de l'État du Kansas et d'autres régions des États-Unis, cette délégation a salué une initiative « unique en son genre », susceptible de consolider davantage les relations d'amitié entre les deux pays. Parmi ses membres, le maire de Lawrence, Brad Finkeldei, a exprimé sa gratitude à l'Algérie pour cette invitation, qu'il a qualifiée d'« expérience formidable », estimant qu'elle contribuera à rapprocher les peuples algérien et américain. Évoquant les liens déjà établis entre les habitants de sa ville et les Algériens, il s'est réjoui de pouvoir approfondir sa connaissance de l'histoire nationale et retrouver ses amis algériens. Le programme de la visite prévoit notamment une étape dans la wilaya de Tipaza. À ce propos, le responsable américain a fait état de discussions en vue d'établir un jumelage entre Tipaza et une ville américaine, une perspective qui pourrait favoriser de nouveaux échanges dans les domaines culturel, universitaire et associatif. Au-delà des relations tissées entre les citoyens, la figure de l'Émir Abdelkader demeure un symbole fort de l'amitié entre les deux pays. Le maire d'Elkader, dans l'État de l'Iowa, Josh R. Pope, a ainsi salué l'accueil qui lui a été réservé lors de ses séjours en Algérie. Il a rappelé la place particulière qu'occupe l'Émir Abdelkader dans l'histoire des relations algéro-américaines, considérant cette mémoire partagée comme l'un des fondements de leur amitié. « Le moment est venu de continuer à renforcer ces liens séculaires », a-t-il déclaré. Cette proximité historique trouve une illustration singulière dans la ville américaine d'Elkader, qui porte le nom de cette grande figure de l'histoire algérienne. L'ancienne ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a d'ailleurs rappelé que les habitants de cette localité entretenaient avec l'Algérie « une relation de longue date, qui remonte à plus de quarante ans ».

Les Verts, un trait d'union entre les deux peuples

La dernière Coupe du monde de football a, elle aussi, contribué à renforcer cette proximité. L'afflux de supporters algériens à Kansas City, venus de différentes régions pour encourager les Verts, a laissé une empreinte particulière auprès des habitants de la ville. Pour Josh Pope, cette mobilisation populaire a dépassé le cadre sportif et constitué une véritable occasion de nouer des liens d'amitié avec les citoyens américains. L'inspectrice des services de police de Kansas City, Meghan Bardwell, dont les vidéos partageant l'enthousiasme des supporters algériens avaient largement circulé, a également évoqué cette expérience avec émotion. Qualifiant sa participation à la délégation de « grand honneur », elle a estimé que cette visite constituait une occasion privilégiée de découvrir la culture algérienne et ses sites historiques. Elle a notamment évoqué les moments de convivialité partagés avec les supporters algériens durant la compétition : « Nous avons passé d'agréables moments avec les supporters algériens lors de la dernière Coupe du monde, grâce à leur énergie positive et à l'ambiance qu'ils ont créée dans les rues de Kansas City, ce qui m'a poussée à partager leur enthousiasme alors même que j'étais en service. » Un témoignage qui illustre la capacité du sport à dépasser les frontières et à créer des rapprochements durables entre les peuples. Pour sa part, Elizabeth Moore Aubin s'est dite particulièrement heureuse de retrouver l'Algérie dans le cadre de cette initiative qu'elle a qualifiée d'« exceptionnelle ». « Je suis très honorée de revenir en Algérie cette année, après la formidable expérience vécue par les Algériens et les citoyens du Kansas lors de la dernière édition de la Coupe du monde de football », a-t-elle affirmé. Convaincue que cette visite contribuera à approfondir les relations entre les deux pays, elle a mis en avant l'importance des rencontres prévues à différents niveaux pour prolonger cette dynamique de rapprochement. La délégation compte également Christopher Johnson, doyen de l'École de musique de l'Université du Kansas, ainsi que des représentants de la société civile et des étudiants de cette même université. Une diversité de profils qui confère à ce déplacement une dimension humaine, culturelle et universitaire, au-delà de son caractère institutionnel. À leur arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, les membres de la délégation ont été accueillis dans la salle d'honneur par Kamel Sidi Saïd, conseiller auprès du président de la République chargé de la direction générale de la communication, et Walid Sadi, ministre des Sports, en présence d'un représentant de l'ambassade des États-Unis en Algérie. Organisée à la suite de l'invitation adressée par le président de la République aux responsables et aux citoyens de Kansas City et de Lawrence, cette visite traduit la volonté de consolider les relations algéro-américaines à travers des passerelles humaines, culturelles et historiques. De la mémoire de l'Émir Abdelkader à l'enthousiasme suscité par les Verts, autant de liens qui contribuent à rapprocher les deux peuples et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération. ■

En quête de nouveaux appuis régionaux

Le Maroc tente de forcer la main à Nouakchott

PAR BOUALEM B.

Après le blocage du projet de résolution américain au Conseil de sécurité, le Makhzen marocain semble chercher de nouveaux appuis régionaux. La visite discrète de Nasser Bourita en Mauritanie, quelques jours après cet épisode diplomatique, soulève des interrogations sur les intentions de Rabat et les pressions auxquelles pourrait être confrontée Nouakchott. Le déplacement du chef de la diplomatie marocaine intervient dans un contexte particulièrement sensible pour le dossier du Sahara occidental. Le 30 octobre dernier, la Russie a opposé son veto au projet américain qui prévoyait le renouvellement du mandat de la MINURSO, tout en plaçant le plan marocain d'autonomie au centre du processus de négociation. Une autre proposition, visant une prolongation technique de la mission onusienne, n'a pas non plus obtenu la majorité nécessaire. Selon les médias mauritaniens et marocains, Nasser Bourita a effectué une visite d'environ quatre heures à Nouakchott, au cours de laquelle il a rencontré le président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani et plusieurs responsables. Ni Rabat ni les autorités mauritaniennes n'ont toutefois communiqué sur les motifs précis de ce déplacement ou sur le contenu des discussions. Cette absence d'explications publiques intervient alors que les relations entre les deux pays connaissent une intensification des contacts, y compris dans le domaine militaire. Une délégation mauritanienne, conduite par le colonel Mahand Bab Hamdi, commandant de l'Académie navale, s'est ainsi rendue à Casablanca pour visiter plusieurs institutions de la Marine royale marocaine. En parallèle, une délégation marocaine a effectué une visite au quartier général de la Marine mauritanienne. Ces échanges, officiellement consacrés à la formation et au partage d'expertise, prennent une dimension particulière au regard du contexte politique régional. Pourtant, Nouakchott continue d'afficher sa volonté de préserver sa position. Le porte-parole du gouvernement mauritanien, Mohamed Ould Babana, a réaffirmé l'attachement de son pays à une « neutralité positive et complète », précisant que la Mauritanie entend être « partie de la solution, non du problème ». Cette position place les autorités mauritaniennes face à un exercice d'équilibre délicat. La Mauritanie entretient des relations de voisinage et de coopération avec le Maroc, mais elle doit également préserver son indépendance diplomatique sur la question sahraouie. Le rapprochement avec Rabat ne saurait, à lui seul, signifier un alignement sur ses positions. Pour le Makhzen, la Mauritanie représente un partenaire stratégique dont la position revêt une importance particulière dans l'environnement régional du conflit. Après les difficultés rencontrées au Conseil de sécurité, Rabat pourrait chercher à consolider ses soutiens et à obtenir une plus grande convergence avec sa lecture du dossier. Mais la coopération bilatérale ne doit pas se transformer en instrument de pression politique. La neutralité revendiquée par Nouakchott suppose de préserver une ligne cohérente, fondée sur le respect du droit international et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La multiplication des contacts diplomatiques et militaires, conjuguée à l'absence de communication sur certains échanges, nourrit les interrogations. Dans ce contexte, la Mauritanie est appelée à faire preuve de vigilance afin que ses relations de bon voisinage avec le Maroc ne soient pas interprétées comme un soutien à une solution imposée au peuple sahraoui. L'enjeu dépasse les relations entre Rabat et Nouakchott. Il concerne la crédibilité de la diplomatie régionale et les perspectives d'un règlement juste et durable du conflit du Sahara occidental.

UNE VIEILLE RECETTE DE L'EXTRÊME DROITE

Marine Le Pen renoue avec sa rhétorique anti-algérienne

PAR MAHREZ Z.

À quelques mois de l'élection présidentielle française de 2027, Marine Le Pen remet l'immigration au centre de son discours politique. La dirigeante du Rassemblement national (RN) prône un durcissement de la politique migratoire française, tout en niant l'existence de discriminations et en affirmant que la France est « le pays le moins raciste au monde ». La figure de l'extrême droite française multiplie les déclarations hostiles aux étrangers, ciblant particulièrement les communautés algérienne et maghrébine. Une stratégie qui consiste, une nouvelle fois, à faire de l'immigration le bouc émissaire des difficultés économiques et sociales de la France. À travers ces prises de position, Marine Le Pen s'inscrit dans la continuité des fondamentaux du Front national historique. La désignation de l'immigration comme facteur de désordre, la mise en concurrence des populations françaises et étrangères et la stigmatisation de certaines communautés demeurent des ressorts récurrents de son discours politique. Dans un entretien accordé à l'émission américaine « 60 Minutes », diffusée dimanche sur CBS, la dirigeante du RN a notamment imputé à l'immigration une partie des déséquilibres de la société française. Elle a avancé que le taux de chômage des étrangers était deux fois supérieur à celui des Français, avant de conclure : « Nous ne pouvons plus importer des chômeurs. » Marine Le Pen a ainsi justifié sa volonté de réduire les arrivées de migrants, estimant qu'un « accueil trop important d'étrangers crée les conditions d'une déstabilisation de la société ». Interrogée par le journaliste sur le lien possible entre le chômage plus élevé des populations qu'elle ciblait et les pratiques discriminatoires, elle a rejeté l'existence de telles discriminations en France, affirmant que son pays n'était pas raciste. Une nouvelle fois, l'immigration est présentée comme l'une des principales explications des difficultés françaises, au détriment d'une véritable réflexion sur les causes structurelles du chômage, les inégalités sociales et les discriminations auxquelles se heurte une partie de la population issue de l'immigration. La candidate du RN a également défendu une conception de l'intégration fondée sur l'assimilation des immigrés à la communauté nationale. Elle a opposé le modèle français à celui des sociétés dans lesquelles différentes communautés coexistent tout en conservant leurs coutumes et leurs particularités culturelles. Dans le prolongement de ce discours, elle a aussi évoqué la possibilité de contraindre certains étrangers à quitter le territoire français. « Si quelqu'un vient et dit : je vous déteste, je méprise votre culture, je ne veux pas respecter vos lois, nous lui dirons : la porte est grande ouverte. Et nous pourrions même vous obliger à partir », a-t-elle déclaré. Ces propos ont suscité des réactions critiques en France. Intervenant sur LCI, le député François Ruffin a notamment contesté la négation des discriminations, évoquant les contrôles d'identité, dont il estime qu'ils ciblent davantage certaines personnes en raison de leurs origines ou de leur apparence. Il a également dénoncé les propos racistes tenus par la représentante du RN, estimant qu'ils ne sauraient être réduits à de simples opinions. ■

INDUSTRIE DU LIVRE

Un potentiel à l'export freiné par les contraintes

Le Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL), a exhorté les hautes autorités à inscrire le livre au cœur du plan de diversification économique. Face à une demande internationale en forte croissance du livre algérien, il souligne l'urgence de déployer de nouveaux mécanismes pour bâtir une véritable industrie du livre et faire rayonner la pensée algérienne à l'échelle mondiale.

PAR MERIEM K

L'industrie du livre constitue une véritable source de richesse. Elle peut s'imposer comme un puissant levier financier et s'inscrire au cœur de la diversification économique, à condition que les autorités compétentes facilitent l'exportation vers un marché international où le livre algérien est fortement sollicité, a indiqué Ahmed Madi, président du SNIL, dans une déclaration à l'Express. « La littérature algérienne, toutes catégories confondues, a le potentiel de générer d'importantes devises étrangères », estime M. Madi, également responsable de la maison d'édition Dar el Hikma. Cependant, regrette-t-il, plusieurs contraintes freinent encore son exportation. « Le livre est une véritable industrie, capable de générer des bénéfices quatre fois supérieurs à ceux d'un constructeur automobile », illustre-t-il pour souligner l'importance de ce secteur.

« Notre objectif est de générer une valeur équivalente depuis l'étranger en prenant part à des événements internationaux à l'étranger et en exportant le produit littéraire algérien, offrant ainsi, un apport précieux en devises au trésor public et un rayonnement culturel pour la pensée algérienne, » souligne-t-il.

Pour concrétiser cette ambition, les professionnels appellent à un accompagnement bancaire renforcé pour faciliter la participation aux foires internationales, à un allègement des démarches administratives, ainsi qu'à la promulgation d'un cadre législatif, estimant que la loi sur le livre en vigueur, est « obsolète et a fait du livre un otage ». « L'enjeu est de doter le marché du livre d'un cadre légal à la hauteur des aspirations de l'éditeur ».

Balayant d'un revers de main les discours véhiculés par ce qu'il qualifie de «lobbys», Ahmed Madi affirme que le public algérien reste profondément attaché à la lecture. Un engouement porté aujourd'hui, outre les noms connus par de jeunes auteurs talentueux qui publient en arabe, en amazigh et en langues étrangères.

Face à ce potentiel, le président du SNEL a lancé un appel au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la création d'un poste institutionnel ou ministériel entièrement consacré au livre. Confiée à un expert du secteur connaisseur des rouages de l'édition, cette structure aurait pour mission de bâtir un écosystème favorable aux auteurs et à toute la chaîne d'édition. M. Madi insiste sur le fait que l'exportation du livre représente un véritable levier économique, à l'image des expériences réussies à l'international. Au même titre que les autres secteurs exportateurs, le livre doit servir de vitrine culturelle, offrant au monde le visage d'une Algérie à la fois ancrée dans son histoire et résolument moderne, portée par des publications d'une grande qualité éditoriale.



Subventionner la matière première

Pour soutenir l'industrie du livre, les éditeurs réclament des subventions publiques pour le papier et la matière première. Pour le SNIL, l'Algérie est l'un des rares pays à ne pas soutenir ce poste de dépense qui pèse à hauteur de 40 % pour les professionnels du livre. Une aide de l'État permettrait de rendre les ouvrages encore plus accessibles.

M. Madi évoque, en outre, les difficultés liées aux livres traduits, dont l'achat des droits en devises oblige certains éditeurs à passer par le marché parallèle. Des contraintes que les autorités compétentes doivent lever pour booster cette industrie dans le pays. ■

VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Baddari tient une réunion d'évaluation

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a tenu une réunion avec plusieurs directeurs d'écoles et de centres de recherche scientifique, consacrée à l'évaluation de la situation de la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation, notamment dans le domaine des systèmes autonomes, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Dans le cadre du « renforcement du rôle de la recherche scientifique dans la construction de l'économie du savoir et la consolidation de la souveraineté technologique nationale », M. Baddari a présidé, dimanche, une réunion en présence du directeur de l'Ecole nationale supérieure des systèmes autonomes (ENSSA), du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi que des directeurs du Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) et du Centre de développement des technologies avancées (CDTA), précise la même source.

Cette réunion a été consacrée à « l'évaluation de la situation de la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation, notamment dans le domaine des systèmes autonomes, englobant les robots intelligents, les drones, les véhicules autonomes, les systèmes embarqués ainsi que les applications de l'intelligence artificielle et du contrôle autonome ».

Dans ce contexte, l'accent a été mis sur « la nécessité de faire passer rapidement ces résultats de la phase de recherche et de développement à celle de la réalisation de prototypes et de solutions technologiques susceptibles d'être industrialisées et commercialisées, tout en renforçant la complémentarité entre l'ENSSA et les centres de recherche, afin de mobiliser les compétences nationales et les potentialités scientifiques et technologiques au service du développement de produits à forte valeur ajoutée », conclut le communiqué. ■

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS lance une campagne de sensibilisation sur la déclaration des travailleurs

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, sous le slogan : « La déclaration des travailleurs... une protection de leurs droits ».

A ce propos, la chargée de l'information à la direction générale de la CNAS, Amel Noura, a indiqué à l'APS que cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à « renforcer la couverture sociale et à intensifier les efforts de sensibilisation quant à l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, en tant que qu'obligation légale et moyen essentiel de garantir leur protection sociale ». Elle a ajouté que cette campagne s'adresse aux employeurs et aux utilisateurs des différents secteurs d'activité, ainsi qu'aux travailleurs salariés, notamment ceux non déclarés et les nouvelles recrues, en sus des propriétaires de micro-entreprises et des opérateurs exerçant des activités commerciales, artisanales et agricoles, ainsi que ceux activant dans les secteurs de la pêche, des ports, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des services.

Parmi les objectifs de cette campagne, « l'ancrage de la culture de déclaration des travailleurs auprès de la sécurité sociale et la sensibilisation des employeurs à leurs engagements juridiques et à l'importance de respecter les délais de déclaration », en plus « d'informer les travailleurs de leurs droits sociaux et de la nécessité de s'assurer de leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale ». Il s'agit également de « rapprocher les services de la Caisse des catégories ciblées ». La campagne vise, en outre, « à faire connaître les services et procédures numériques consacrés aux employeurs, à contribuer à l'élargissement de la base de déclaration, à améliorer les indicateurs de couverture sociale et à renforcer la coordination avec les instances professionnelles ».

A cet effet, diverses activités ont été programmées, dont l'organisation de journées d'information et de portes ouvertes au niveau des agences de wilaya et des centres de paiement pertinents de la Caisse, avec la consécration d'espaces à l'accueil des employeurs et travailleurs au niveau des sièges et structures de la Caisse, outre la tenue de rencontres techniques sur les procédures et délais de déclaration avec la fourniture d'explications pratiques sur les services numériques disponibles.

Des spots d'information, des affiches et des dépliants thématiques ont également été préparés parallèlement au lancement d'une campagne numérique via les pages officielles de la Caisse et de ses agences de wilaya, outre l'organisation de sorties de terrain et de proximité aux marchés, aux commerces, aux chantiers et zones d'activité économique. ■

Concours d'excellence des médias arabes

Bouslimani remet le prix du meilleur reportage télévisé à la lauréate de la Télévision algérienne

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a remis hier à la journaliste de la Télévision algérienne, Imène Aksel, le prix du meilleur reportage télévisé qu'elle a remporté dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé récemment au Caire (Egypte).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouslimani a félicité la journaliste pour cette consécration, qui a honoré l'Algérie et la Télévision algérienne dans le cadre de ce concours auquel ont participé 154 œuvres, toutes catégories confondues, dont 15 œuvres télévisuelles. Le ministre a également rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie n'a eu de cesser de remporter des distinctions dans différents domaines, grâce à ses jeunes talents qui ont honoré le drapeau national aux forums internationaux.

La Télévision algérienne, représentée par la chaîne TV Coran, avait remporté ce prix dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé autour du thème « Les médias arabes et l'intelligence artificielle : opportunités et défis ». Le prix avait été remis au ministre de la Communication lors de sa participation à la cérémonie de remise des prix, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe, en marge des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, au Caire.

Investissements en faveur des start-up

La **COSOB** mise sur les mécanismes alternatifs

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) entend renforcer la mobilisation des ressources financières privées au profit de l'innovation et des entreprises émergentes.



FATIHA A.

La COSOB invite, dans ce cadre, les entreprises économiques à tirer parti des mécanismes alternatifs de financement et d'investissement placés sous son encadrement réglementaire, afin d'orienter une partie de leurs investissements vers les start-up et les projets innovants, tout en bénéficiant des dispositions prévues par l'arrêté interministériel relatif à la taxe sur la recherche et développement ou l'innovation.Dans un communiqué rendu public hier, la Commission a mis en avant les opportunités offertes par ces instruments financiers, à la lumière de la publication de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, fixant les secteurs d'activité concernés par les travaux de recherche et développement ou d'innovation, ainsi que les modalités d'application de la taxe y afférente. Ce texte, publié au Journal officiel n°77 du 4 novembre 2026, constitue un cadre réglementaire qui souligne l'intérêt de mobiliser davantage les investissements des entreprises en faveur de la recherche, du développement technologique et de l'innovation.Pour la COSOB, les mécanismes alternatifs de financement qu'elle encadre représentent des canaux susceptibles de faciliter cette orientation des investissements. Ils permettent notamment aux entreprises économiques de participer au financement de projets innovants et de start-up, en diversifiant les instruments disponibles et en ouvrant de nouvelles perspectives de mobilisation des capitaux en dehors des circuits traditionnels de financement.À cet effet, la Commission rappelle le travail engagé pour mettre en place un cadre réglementaire adapté au développement de plusieurs formules de financement et d'investissement. Parmi celles-ci figurent les organismes de placement collectif en capital-risque (OPCR), les sociétés de capital-risque, ainsi que le financement participatif en investissement, à travers les plateformes agréées par la COSOB.Ces dispositifs constituent autant de leviers permettant de rapprocher les entreprises disposant de capacités financières des porteurs de projets innovants à la recherche de ressources pour concrétiser leurs initiatives. Le capital-risque offre notamment la possibilité de financer des entreprises présentant un potentiel de croissance, mais dont les besoins et les profils de risque ne correspondent pas toujours aux critères classiques du financement bancaire. De son côté, le financement participatif en investissement ouvre une voie supplémentaire pour la mobilisation de capitaux auprès d'investisseurs, à travers des plateformes opérant dans un cadre réglementé.La COSOB précise que ces mécanismes s'appuient sur les dispositions du règlement n°23-01 du 12 avril 2023 et du règlement n°24-02 du 23 octobre 2024, qui encadrent respectivement les différents instruments concernés. Leur développement vise à consolider progressivement un environnement favorable à l'investissement dans les activités innovantes et à offrir aux opérateurs économiques des solutions diversifiées pour accompagner les entreprises à fort potentiel.L'enjeu consiste également à encourager une plus grande implication des entreprises économiques dans le financement de l'écosystème entrepreneurial national. En orientant une partie de leurs ressources vers les start-up et les projets de recherche et développement, celles-ci peuvent contribuer à soutenir l'émergence de nouvelles activités, à favoriser le développement de solutions technologiques et à renforcer les capacités d'innovation du tissu économique national.Cette démarche s'inscrit dans une perspective plus large de diversification des sources de financement de l'économie, de développement du marché financier et de renforcement des liens entre les entreprises établies et les jeunes entreprises innovantes. Elle vise ainsi à faire des mécanismes alternatifs un complément aux modes traditionnels de financement et un instrument de soutien à la dynamique entrepreneuriale.Enfin, la Commission a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les entreprises souhaitant recourir à ces dispositifs, en leur assurant l'orientation et l'assistance nécessaires dans le cadre de ses prérogatives, notamment en ce qui concerne les conditions d'accès, les exigences réglementaires et les procédures applicables à chaque mécanisme.

Télécommunication

Mobilis lance le challenge «MU Champions»

L'opérateur Mobilis a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'un nouveau challenge national baptisé «MU Champions», destiné à récompenser ses clients qui consomment et cumulent le plus d'unités Mobilis (Mobilis Unit), dans le cadre de ses offres «Revolution».Ce challenge s'adresse à deux catégories de clients : les six (6) meilleurs consommateurs d'unités «MU» et les six (6) meilleurs collecteurs de ces unités, selon l'APS.Douze (12) gagnants seront annoncés chaque jeudi, à raison de six (6) lauréats pour chaque catégorie. Les six meilleurs consommateurs bénéficieront de récompenses financières hebdomadaires pouvant atteindre 100 millions de centimes, tandis que les six meilleurs collecteurs remporteront, chaque semaine, des smartphones d'une valeur pouvant atteindre 35 millions de centimes, selon leur classement et le nombre d'unités consommées ou cumulées. Les unités sont calculées selon un barème fixant cinq (05) unités pour une (01) minute de communication, dix (10) unités pour un (01) message, et 50 unités pour un (01) gigabit d'Internet.Les noms des lauréats seront publiés sur les pages officielles de Mobilis, selon la même source.

R.E.

Commerce extérieur

Les exportations de dattes via le port de Skikda atteignent 5.500 tonnes à fin octobre 2026

Les exportations de dattes à partir du port de Skikda ont atteint 5.500 tonnes au 31 octobre 2026, tandis que les opérations de chargement de 400 tonnes supplémentaires se poursuivent en prévision de leur acheminement vers les marchés extérieurs, dans le cadre des efforts visant à promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures. Dans un communiqué, l'Entreprise portuaire de Skikda a précisé que le chargement de cette quantité supplémentaire s'effectue dans des conteneurs spécialement conçus pour le transport et le stockage de marchandises sensibles aux variations de température. Ce dispositif permet de préserver la qualité des dattes tout au long des différentes étapes du transport et de l'exportation.Ces chiffres témoignent, selon la même source, de la dynamique croissante de l'activité d'exportation des produits agricoles à travers le port de Skikda, ainsi que du rôle de cette infrastructure portuaire dans l'accompagnement des opérateurs économiques et la facilitation de l'acheminement des exportations nationales vers les marchés internationaux.
L'Entreprise portuaire a, par ailleurs, réaffirmé sa volonté de poursuivre ses efforts en faveur de la diversification des exportations et de la promotion des produits algériens en dehors du secteur des hydrocarbures, contribuant ainsi au renforcement de la place de cette activité dans l'économie nationale.

F.A.

Groupe Saidal

Examen des perspectives de renforcement de la **coopération** avec l'UGTA

Le directeur général du groupe Saidal, Younes Bouarara, a reçu, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, qui a effectué une visite de courtoisie au siège du groupe, accompagné d'une délégation de responsables de l'organisation syndicale, indique Saidal dans un communiqué.
Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de plusieurs cadres dirigeants du groupe pharmaceutique public, a constitué une occasion d'échanger autour de la situation de l'entreprise, de ses principales préoccupations professionnelles et sociales, ainsi que des perspectives de renforcement de la coopération entre la direction et le partenaire social.
Les discussions ont notamment porté sur l'importance de consolider les mécanismes de dialogue et de concertation permanente entre les deux parties, dans une démarche fondée sur l'écoute mutuelle, la compréhension et la coordination autour des questions liées à la vie professionnelle et aux conditions socioprofessionnelles des travailleurs.
À cette occasion, les participants ont souligné la nécessité de poursuivre le travail conjoint afin d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs et de préserver un climat social favorable à son développement. L'amélioration des conditions de travail, la préservation des acquis professionnels et sociaux des travailleurs et le renforcement de la performance de l'entreprise ont également figuré parmi les principaux axes abordés lors de cette rencontre.
Cette démarche traduit l'importance accordée au dialogue social comme levier d'accompagnement de la dynamique de développement du groupe Saidal. La concertation entre la direction et le partenaire social demeure, à ce titre, un élément essentiel pour prendre en charge les préoccupations des travailleurs, favoriser la stabilité professionnelle et fédérer les efforts autour des objectifs de l'entreprise.
Les deux parties ont ainsi mis en avant l'intérêt de maintenir des échanges réguliers et constructifs, dans un esprit de responsabilité et de partenariat, afin de soutenir la trajectoire du groupe et de contribuer à l'amélioration continue de ses performances.

F.A.

Énergie

Inauguration d'une centrale électrique de 386 MW à Hassi R'Mel

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, effectue, aujourd'hui, mardi 10 novembre 2026, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Laghouat. Cette sortie de terrain est consacrée au suivi de l'avancement de plusieurs projets structurants du secteur, notamment le renforcement des capacités de production d'électricité et la consolidation du réseau national de transport de l'énergie, en particulier en direction des régions du Sud.



FATIHA A.

«Dans le cadre du suivi des projets structurants relevant de son secteur, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, se rend, aujourd'hui, dans la wilaya de Laghouat pour s'enquérir de l'état d'avancement des infrastructures énergétiques en cours de réalisation et examiner les conditions de mise en œuvre des différents programmes engagés», a indiqué hier le ministère dans un communiqué.Cette visite sera notamment marquée par l'inauguration d'une nouvelle centrale de production d'électricité dans la commune de Hassi R'Mel, d'une capacité de production de 386 mégawatts (MW). Cette infrastructure vient renforcer les capacités nationales de production électrique et contribuer à répondre à l'évolution de la demande en énergie, aussi bien pour les besoins des ménages que pour ceux des activités économiques et industrielles.La mise en service de cette installation constitue également un apport supplémentaire au dispositif de production électrique dans une région stratégique, appelée à accompagner le développement des activités économiques et industrielles, tout en contribuant à l'amélioration de la continuité et de la qualité du service public de l'électricité.Le programme de la visite comprend également une halte consacrée à l'inspection des travaux de réalisation du projet de liaison électrique Nord-Sud, à très haute tension de 400 kilovolts (400 kV). Ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la modernisation du réseau national de transport de l'électricité, avec pour objectif d'améliorer sa fiabilité, d'accroître ses capacités d'acheminement et de faciliter le transfert de l'énergie vers les régions du Sud.Cette liaison stratégique revêt une importance particulière au regard des besoins croissants en électricité des régions méridionales, notamment dans un contexte marqué par l'extension des activités économiques, industrielles et agricoles ainsi que par le développement des infrastructures et des nouvelles zones urbaines.Le renforcement des interconnexions entre les différentes régions du pays doit également permettre d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement électrique, de mieux répartir les capacités disponibles et de consolider la stabilité du réseau national face à l'évolution de la consommation.À travers cette visite, le ministre entend ainsi suivre de près la progression des projets en cours et s'assurer de leur contribution aux objectifs du secteur, notamment en matière d'accroissement des capacités de production, de renforcement des infrastructures de transport et d'amélioration de la qualité du service public de l'électricité.

Travaux publics

L'ESMTP **renforce** la formation des professionnels

L'École supérieure de management des travaux publics (ESMTP) poursuit le déploiement de son programme de formation à travers le lancement, cette semaine, d'une nouvelle série de sessions spécialisées couvrant plusieurs domaines techniques et managériaux. Dispensées au sein de l'établissement et directement dans les entreprises bénéficiaires, ces formations visent à répondre aux besoins du secteur en matière de développement des compétences, de renforcement des capacités professionnelles et d'amélioration des performances.

«Dans le cadre de son programme de formation continue, l'École supérieure de management des travaux publics (ESMTP) propose cette semaine un éventail de formations destinées aux cadres et aux personnels de plusieurs organismes et entreprises intervenant dans les domaines des travaux publics, de la construction et de la gestion», a indiqué hier le ministère des travaux publics dans un communiqué.

Au niveau de l'école, plusieurs sessions sont programmées au profit du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, notamment une formation consacrée au contrôle, à l'entretien des routes et des autoroutes ainsi qu'aux techniques associées. À cette occasion, les participants ont pu découvrir un échantillon cylindrique prélevé sur une chaussée autoroutière par carottage. Cette démonstration pratique leur a permis d'examiner les différentes couches de la structure de chaussée, de diagnostiquer les formes de dégradation et d'identifier la nature des fissures.

Une autre session porte sur la gestion de l'entretien des infrastructures aéroportuaires, également destinée aux cadres du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Le programme comprend, par ailleurs, une formation sur la composition, la fabrication et le contrôle des bétons bitumineux et des bétons bitumineux modifiés, au profit du groupe GEICA. Les questions relatives à l'organisation et à la gestion opérationnelle des chantiers de construction, de travaux publics et d'hydraulique sont également abordées dans le cadre de sessions destinées à l'OPGI de Blida et à SEROEST.

À ces formations techniques s'ajoutent des modules consacrés aux nouvelles méthodes de management et à l'optimisation de la gestion des ressources. Il s'agit notamment de la gestion agile des projets (Management Agile), au profit de la SNTP, ainsi que de la gestion des stocks et de l'optimisation des opérations d'approvisionnement, destinée à EVSM.

En parallèle des sessions organisées dans ses locaux, l'ESMTP déploie également des actions de formation directement au sein des entreprises bénéficiaires, afin de mieux adapter les contenus pédagogiques à leurs besoins opérationnels.

Dans ce cadre, la SNTP bénéficie du troisième module de son programme de formation à moyen terme en gestion des ressources humaines, consacré à la rémunération et aux pratiques d'élaboration de la paie.

De son côté, COSIDER Géotechnique accueille une formation spécialisée portant sur les techniques de sondage, de forage et d'injection, ainsi que sur le contrôle de la boue de forage à base de bentonite. Cette session vise notamment à renforcer les compétences techniques liées aux opérations géotechniques et au suivi des travaux sur le terrain.

Une autre formation est consacrée à la norme ISO 37001, dans son édition 2025, au profit de NAFTAL. Cette norme internationale porte sur les systèmes de management anti-corruption et constitue un référentiel important pour le renforcement des mécanismes de prévention, de détection et de lutte contre les pratiques de corruption au sein des organisations.

F.A.

Prix à la consommation

Alger enregistre une hausse de %0,9 en septembre, tirés par les produits alimentaires frais

Les prix à la consommation dans la capitale ont poursuivi leur progression en septembre 2026, avec une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent, selon les dernières données relatives à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, publiées hier par l'Office national des statistiques (ONS). Cette augmentation, bien qu'en ralentissement par rapport à celle enregistrée en août (+1,2%), demeure principalement portée par la progression des prix des produits alimentaires, notamment les produits frais.L'Indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger a enregistré une hausse de 0,9% en septembre 2026 par rapport au mois d'août. Une évolution qui contraste avec celle observée durant la même période de l'année précédente, lorsque l'indice avait accusé un recul de 0,7% par rapport au mois précédent. Cette progression mensuelle s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des biens alimentaires, qui affichent une hausse de 2,0%. Toutefois, ce rythme demeure inférieur à celui relevé en août dernier, où cette catégorie avait enregistré une augmentation de 2,6%.Dans le détail, les produits alimentaires frais constituent le principal facteur de cette évolution, avec une hausse de 3,5%. Cette tendance est notamment imputable à la forte augmentation des prix des fruits, qui ont progressé de 21,4% en un mois. La viande de poulet et les œufs affichent également des hausses respectives de 8,0% et 15,1%, tandis que les prix des poissons ont enregistré une progression de 19,2%.En revanche, les produits alimentaires industriels n'ont connu qu'une légère augmentation, de l'ordre de 0,1%, traduisant une relative stabilité de cette catégorie.Pour leur part, les prix des produits manufacturés et ceux des services sont restés globalement stables au cours du mois de septembre, sans variation notable par rapport au mois précédent.Corrigé des variations saisonnières, l'Indice des prix à la consommation affiche néanmoins une hausse de 0,6% en septembre 2026 par rapport à août de la même année.Sur une année, la tendance demeure plus marquée. En effet, les prix à la consommation dans la ville d'Alger ont progressé de 10,1% en septembre 2026 par rapport au même mois de l'année 2025. Le rythme d'inflation annuel, calculé sur la période allant d'octobre 2025 à septembre 2026, comparativement à celle d'octobre 2024 à septembre 2025, s'établit, quant à lui, à 4,9%.L'analyse par catégorie de produits fait ressortir une augmentation annuelle de 13,2% des prix des biens alimentaires. Cette évolution est essentiellement alimentée par les produits frais, dont les prix ont bondi de 24,5% sur un an. Les légumes enregistrent, à eux seuls, une progression particulièrement importante de 34,5%, illustrant la pression persistante exercée par certains produits de première nécessité sur le budget des ménages.À l'inverse, les produits alimentaires industriels affichent une évolution nettement plus modérée, avec une hausse de 0,6% sur la même période. Les autres produits alimentaires de cette catégorie enregistrent toutefois une augmentation de 5,6%.

S'agissant des autres composantes de l'indice, les prix des produits manufacturés ont progressé de 9,8% entre septembre 2025 et septembre 2026, tandis que ceux des services ont enregistré une hausse plus limitée de 1,5%.

F.A.

Ouargla

Prévision de **récolte** de plus d'un million de quintaux de dattes

La wilaya d'Ouargla occupe une place de premier plan parmi les régions du sud du pays réputées pour leur activité phoenicicole et leur production de dattes.



Les prévisions de récolte de dattes pour la saison agricole 2026-2027 tablent sur une production dépassant un million de quintaux (qx), toutes variétés confondues, a-t-on appris samedi auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla. Cette tendance à la hausse, avec une augmentation estimée à 10 % par rapport à la saison précédente, s'explique notamment par l'accroissement du nombre de palmiers dattiers à travers la wilaya, qui dépasse désormais 1.259.632 palmiers, a indiqué Fatiha Boubekri, cheffe du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA.
S'agissant des variétés qui représentent la plus grande part de la production, la variété « Ghers » arrive en tête avec une quantité estimée à 421.686 qx, soit environ 47 % de la production totale de la wilaya, suivie de la « Deglet Nour » avec 368.701 qx, représentant près de 41 %, a-t-elle précisé.
Ces chiffres illustrent l'importance économique de ces deux variétés dans le renforcement de la production locale et la création d'opportunités d'emploi dans les activités de récolte, de tri, de conditionnement et de transport. Afin de garantir la qualité de la récolte et de limiter les pertes, les services de la DSA accompagnent les agriculteurs sur le terrain tout au long de la saison agricole. Cet accompagnement vise notamment à orienter les producteurs vers les techniques appropriées d'entretien des palmiers et à déterminer les périodes optimales de récolte des fruits, en fonction des variétés et des conditions climatiques. Il porte également sur la sensibilisation à l'importance du suivi régulier des ravageurs et des maladies, conformément aux recommandations techniques en vigueur.
Pour Mme Boubekri, l'un des axes majeurs de l'intervention de son service concerne la manipulation et le stockage appropriés de la production. Il s'agit notamment de veiller à la bonne manipulation des dattes lors de la récolte et du transport, afin d'éviter tout risque de contamination ou d'exposition à une humidité excessive, tout en sensibilisant les agriculteurs à l'importance du tri et du classement des produits pour en améliorer la valeur commerciale. La responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le principal défi auquel est confrontée la filière phoenicicole dans la wilaya d'Ouargla ne se limite pas à l'augmentation du volume de production, mais concerne également l'amélioration des conditions de stockage, l'encouragement des investissements dans la transformation agroalimentaire, notamment la fabrication de pâte de dattes, de mélasse (Rob) et de poudre de dattes, ainsi que le renforcement des mécanismes de coordination entre les agriculteurs, les unités industrielles et les différents acteurs économiques.
Les unités de conditionnement, de transformation et de stockage jouent un rôle essentiel dans l'absorption des excédents de production durant les périodes de forte récolte et dans la réduction des pertes liées aux mauvaises conditions de stockage ou aux retards de commercialisation.
La wilaya d'Ouargla occupe une place de premier plan parmi les régions du sud du pays réputées pour leur activité phoenicicole et leur production de dattes, dont certaines variétés sont particulièrement caractéristiques de la région. Cette position s'explique notamment par la diversité de ses oasis et par les conditions climatiques favorables au développement de cette filière stratégique.
Les statistiques de la saison 2026-2027 font état d'une superficie phoenicicole totale d'environ 11.696 hectares dans la wilaya, comptant 1.140.439 palmiers productifs, dont 556.363 de la variété Deglet Nour, 537.859 de la variété Ghers, 30.445 de la variété Degla Beïda et 151.145 palmiers de variétés communes.

Mémoire et reconnaissance

L'Université de Bejaia rend un vibrant hommage au colonel **Abderrahmane Mira**

Dans un esprit de fidélité à la mémoire nationale et de reconnaissance envers les « artisans de la liberté », l'Université de Béjaia, en collaboration avec l'Association «Mechaâl Echahid», a organisé une manifestation historique et scientifique dédiée à la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale et à l'évocation du parcours exceptionnel du colonel martyr Abderrahmane Mira. Une rencontre placée sous le signe du souvenir, de la transmission et de la préservation de l'histoire nationale. À travers cette initiative, l'Université a souhaité rendre hommage à l'une des figures emblématiques de la Révolution de Novembre, le colonel martyr Abderrahmane Mira, dont le parcours demeure profondément lié à l'histoire du combat libérateur et à la mémoire collective de la nation. La cérémonie s'est déroulée en présence du Wali de Béjaïa, Mohamed Meziane, à la tête d'une importante délégation officielle réunissant les autorités civiles et militaires de la wilaya, les représentants de la famille révolutionnaire, ainsi que les membres de la famille du chahid Abderrahmane Mira. Des enseignants-chercheurs et des étudiants ont également pris part à cette rencontre, témoignant de l'intérêt accordé à la préservation de la mémoire historique et à la transmission de ses enseignements aux générations montantes.
Au-delà de son caractère commémoratif, cette manifestation a constitué un moment fort de rappel historique et de réflexion sur les sacrifices immenses consentis par le peuple algérien durant la guerre de libération nationale. Le 1er Novembre 1954, date fondatrice de la Révolution algérienne, demeure en effet un repère incontournable dans l'histoire contemporaine du pays, symbolisant le sursaut d'un peuple déterminé à recouvrer sa liberté, sa dignité et sa souveraineté. Au cœur de cette commémoration, la personnalité du colonel martyr Abderrahmane Mira a occupé une place particulière. Son engagement dans la lutte armée, son parcours révolutionnaire et son dévouement à la cause nationale constituent autant de pages importantes de l'histoire de la région et de l'Algérie. À travers l'évocation de son itinéraire, les participants ont été invités à revisiter une période marquée par le courage, l'abnégation et les sacrifices de milliers de femmes et d'hommes qui ont fait de la liberté de leur pays l'idéal suprême de leur engagement. Cette rencontre a également mis en évidence le rôle essentiel de l'Université dans la sauvegarde du patrimoine historique et mémoriel. En associant la recherche scientifique à la commémoration des événements majeurs de l'histoire nationale, l'institution universitaire contribue à documenter les faits, à approfondir leur compréhension et à transmettre un savoir historique fondé sur la recherche, l'analyse et la valorisation des témoignages. La présence des représentants de la famille révolutionnaire et de la famille du chahid Abderrahmane Mira a, quant à elle, conféré à cette rencontre une dimension humaine et symbolique toute particulière. Elle a rappelé que derrière les grandes dates et les événements historiques se trouvent des parcours de vie, des familles éprouvées et des sacrifices qui ont profondément marqué le destin de la nation. En organisant cette manifestation en partenariat avec l'Association «Mechaâl Echahid», l'Université réaffirme son engagement en faveur de la promotion de » la mémoire nationale et de la valorisation des grandes figures historiques » qui ont contribué à l'édification de l'Algérie indépendante. Elle confirme également sa volonté de conjuguer ses missions de formation et de recherche avec son rôle culturel et citoyen au service de la société. Au terme de cette rencontre, un message essentiel se dégage : la mémoire de la Révolution demeure un patrimoine commun dont la préservation relève d'une responsabilité collective. Honorer les martyrs, c'est reconnaître la valeur de leurs sacrifices, faire connaître leurs parcours et transmettre aux générations futures les principes et les idéaux qui ont animé leur combat.

Idir M

Bejaia

2 019 inscrits pour le Programme « Sanaa 2 »

Fort du succès rencontré lors de sa précédente édition et de l'intérêt qu'il a suscité, ce programme revient avec une approche axée principalement sur la formation pratique, l'apprentissage par l'expérience et l'initiation aux différents métiers techniques. Ouvert à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, le programme propose six spécialités, à savoir la peinture, l'électricité bâtiment, le froid et la climatisation, le soudage, la plomberie et l'installation sanitaire, ainsi que le plâtre et la pose de plaques BA13. Les cours seront dispensés chaque samedi, à raison de 90 heures de formation. Pour cette deuxième édition, 15 établissements de formation professionnelle sont mobilisés à travers la wilaya. Les inscriptions ont atteint 2 019 candidats, répartis en 27 groupes, tandis que 738 inscrits ont été orientés pour cette première session. « Le programme Sanaa 2 constitue une opportunité pour les citoyens âgés de 15 ans et plus de découvrir et d'acquérir des compétences pratiques dans différentes spécialités professionnelles. Cette initiative permet de rendre la formation accessible à un large public, tout en accordant une place importante à l'apprentissage sur le terrain », explique Sonia Behnous, chargée de la communication de la Direction de la formation professionnelle de Béjaïa. Selon elle, « les formations seront assurées chaque samedi et le programme s'étalera sur toute l'année, afin de permettre aux bénéficiaires de suivre un parcours pratique adapté à leurs disponibilités et de développer progressivement leurs compétences ». De son côté, Fatiha Redaoui, directrice de la formation professionnelle de la wilaya de Béjaïa, met en avant l'importance de ce dispositif dans la valorisation des métiers manuels et techniques. « À travers Sanaa 2, nous souhaitons encourager l'apprentissage des métiers pratiques et offrir aux citoyens, notamment aux jeunes, la possibilité de s'initier à des spécialités qui répondent à des besoins concrets du marché du travail », souligne-t-elle. Avec 15 établissements mobilisés et plus de 2 000 inscrits, cette deuxième édition témoigne de l'intérêt accordé à la formation pratique. Au-delà de l'acquisition de connaissances techniques, Sanaa 2 entend ainsi contribuer à la valorisation du savoir-faire, à l'autonomie des bénéficiaires et à l'ouverture de nouvelles perspectives professionnelles.

Idir.M.

RHUMES À RÉPÉTITION

Pourquoi tombe-t-on souvent malade et comment **renforcer** sa protection ?

La répétition des épisodes de rhumes ne doit cependant pas conduire à recourir systématiquement aux médicaments, en particulier aux antibiotiques. Ces derniers sont inefficaces contre les virus responsables du rhume et leur utilisation injustifiée favorise l'antibiorésistance.



Nez qui coule, éternuements à répétition, gorge irritée, toux et sensation de fatigue… Pour certaines personnes, le rhume semble revenir régulièrement, parfois à quelques semaines d'intervalle, donnant l'impression de ne jamais parvenir à se débarrasser complètement de cette infection. Si les épisodes de rhume sont particulièrement fréquents pendant les périodes de forte circulation des virus respiratoires, leur répétition peut aussi être liée à plusieurs facteurs, notamment l'exposition aux agents infectieux, les conditions de vie et certaines fragilités de santé. Contrairement à une idée répandue, attraper plusieurs rhumes au cours d'une même année ne signifie pas nécessairement que le système immunitaire est défaillant. Selon les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), les adultes contractent en moyenne deux à trois rhumes par an, tandis que les enfants peuvent en présenter davantage. Cette fréquence s'explique notamment par la diversité des virus responsables de cette infection. En effet, plus de 200 virus différents peuvent provoquer un rhume, les rhinovirus étant parmi les agents les plus fréquemment impliqués. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle, de son côté, que les infections respiratoires constituent un important enjeu de santé publique, notamment en raison de leur facilité de transmission et de leur capacité à toucher différentes catégories de la population. Les rhumes sont généralement provoqués par des virus qui se transmettent par les gouttelettes respiratoires émises lorsqu'une personne infectée tousse, éternue ou parle, mais également par contact avec des mains ou des surfaces contaminées. Les espaces clos, insuffisamment ventilés, les transports collectifs, les établissements scolaires et les lieux de travail favorisent ainsi les contacts rapprochés et augmentent les possibilités de contamination. Par ailleurs, le manque de sommeil, le stress prolongé, le tabagisme et certaines maladies chroniques peuvent fragiliser les défenses de l'organisme ou favoriser la survenue et la persistance de symptômes respiratoires. Il convient toutefois de distinguer les infections virales successives des symptômes persistants. Une personne qui présente régulièrement un nez bouché, des éternuements ou un écoulement nasal ne souffre pas nécessairement de rhumes répétés. Ces manifestations peuvent également être liées à une rhinite allergique, à une sinusite chronique ou à une exposition régulière à la poussière, à la fumée et à d'autres irritants environnementaux. La distinction est importante, car la prise en charge dépend directement de l'origine des symptômes. Les spécialistes de la santé recommandent ainsi de ne pas banaliser des épisodes fréquents ou prolongés et de consulter un médecin lorsque les symptômes persistent, s'aggravent ou s'accompagnent de manifestations inhabituelles. Selon les recommandations des autorités sanitaires, un rhume évolue généralement favorablement en quelques jours, même si certains symptômes, notamment la toux et la congestion nasale, peuvent persister jusqu'à une dizaine de jours, voire davantage. La répétition des épisodes ne doit cependant pas conduire à recourir systématiquement aux médicaments, en particulier aux antibiotiques. Ces derniers sont inefficaces contre les virus responsables du rhume et leur utilisation injustifiée favorise l'antibiorésistance, un problème majeur de santé publique. Pour soulager les symptômes, le repos, une bonne hydratation et le lavage nasal au sérum physiologique peuvent être utiles. La prévention repose, quant à elle, sur des gestes simples mais essentiels : se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, éviter de se toucher le visage avec les mains non lavées, aérer quotidiennement les espaces clos, se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement et limiter les contacts rapprochés avec les personnes malades. L'OMS souligne notamment l'importance de l'hygiène des mains et des mesures de prévention respiratoire pour réduire la transmission des infections. La vaccination contre la grippe saisonnière constitue également un moyen de protection contre cette infection, qui peut présenter des symptômes similaires à ceux du rhume, mais dont les complications peuvent être beaucoup plus graves. L'OMS estime qu'environ un milliard de cas de grippe saisonnière surviennent chaque année dans le monde, dont trois à cinq millions de formes sévères. Elle recommande notamment la vaccination annuelle aux personnes présentant un risque élevé de complications, telles que les personnes âgées, les femmes enceintes, les jeunes enfants et les personnes atteintes de maladies chroniques. Enfin, certains signes doivent inciter à consulter rapidement un professionnel de santé, notamment une difficulté respiratoire, une fièvre persistante, une douleur thoracique, une aggravation après une amélioration initiale ou des infections respiratoires particulièrement fréquentes et sévères. Chez les personnes présentant des infections répétées, le médecin pourra rechercher d'éventuelles causes sous-jacentes et proposer, si nécessaire, des examens complémentaires.

A.B

Les tisanes qui soulagent naturellement les symptômes

Thym, gingembre, menthe, eucalyptus, sauge ou fleurs de sureau… Les tisanes à base de plantes occupent une place importante parmi les remèdes traditionnels utilisés pour soulager les petits désagréments du rhume. Appréciées pour leur chaleur, leurs arômes et leurs propriétés traditionnellement reconnues, elles sont souvent consommées pour apaiser la gorge, calmer la toux et procurer une sensation de confort respiratoire. Mais que dit réellement la science sur leur efficacité ? Si aucune tisane ne permet de guérir un rhume ou d'éliminer le virus responsable de l'infection, certaines préparations peuvent contribuer au soulagement de symptômes bénins, notamment grâce à l'hydratation et à leur effet apaisant. Le thym figure parmi les plantes les plus utilisées dans les préparations traditionnelles contre les affections respiratoires. Il est notamment apprécié pour son utilisation dans le soulagement de la toux.
Une revue systématique publiée dans la littérature scientifique a relevé des résultats encourageants pour certaines préparations associant le thym à d'autres plantes, notamment dans la prise en charge de la toux aiguë.
Le gingembre est également très présent dans les remèdes maison. Consommé en infusion, parfois associé au citron et au miel, il procure une boisson chaude particulièrement appréciée en cas d'irritation de la gorge. La menthe, quant à elle, contient du menthol, qui procure une sensation de fraîcheur et peut donner l'impression de mieux respirer. Cet effet sensoriel ne signifie toutefois pas qu'elle décongestionne réellement les voies nasales. L'eucalyptus est également traditionnellement utilisé pour le confort respiratoire, mais les données scientifiques ne permettent pas d'affirmer qu'une tisane à base de cette plante soigne une infection virale. Il convient surtout de ne pas confondre l'infusion des feuilles avec l'huile essentielle d'eucalyptus, dont l'ingestion peut présenter des risques. La sauge est, pour sa part, traditionnellement employée pour apaiser les irritations de la gorge, tandis que les fleurs de sureau sont utilisées dans certaines préparations destinées à soulager les premiers symptômes du rhume.
Sur le plan scientifique, les spécialistes invitent néanmoins à faire preuve de prudence face aux promesses attribuées aux plantes médicinales. Une étude publiée en octobre 2026 dans la revue Phytotherapy Research, portant sur 18 revues systématiques consacrées aux traitements végétaux des infections respiratoires, relève des résultats encourageants pour certaines préparations, mais souligne que les preuves restent insuffisantes pour formuler des recommandations thérapeutiques solides. Pour profiter de ces boissons, une préparation simple peut suffire : faire infuser quelques feuilles de thym ou de menthe dans une tasse d'eau chaude, laisser reposer quelques minutes et ajouter éventuellement une cuillère de miel. Ce dernier est particulièrement intéressant pour apaiser la toux. Il ne doit cependant jamais être donné aux enfants de moins d'un an en raison du risque de botulisme infantile. Certaines précautions restent également nécessaires : les huiles essentielles d'eucalyptus et de menthe ne doivent pas être ingérées sans avis médical, et les préparations concentrées à base de plantes peuvent présenter des risques, notamment chez les femmes enceintes, les personnes sous traitement médicamenteux et les jeunes enfants.

Jeunesse et digital

Un atelier à Oran pour maîtriser les nouveaux leviers du marketing

Le thème du «marketing et du monde numérique» a été au centre d'un atelier de formation organisé dans la wilaya d'Oran, dans le cadre d'un projet financé par le ministère de la Jeunesse, visant à renforcer les connaissances et les compétences numériques des jeunes, a indiqué lundi la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Cet atelier, organisé dimanche à la maison de jeunes «Chahid Mohamed Zitouni», à l'initiative de l'association «Bassamat Echabab», a porté sur les fondamentaux du marketing et les concepts liés au monde numérique, ainsi que sur la présentation des principaux outils et techniques modernes offrant aux jeunes de nouvelles perspectives de développement, d'innovation et d'adaptation aux mutations technologiques, a précisé la même source.L'initiative a également constitué un espace d'apprentissage et d'échange de connaissances et d'expériences, permettant aux participants d'acquérir de nouvelles compétences susceptibles de les aider à développer leurs idées, à concrétiser leurs projets et à tirer profit des opportunités offertes par le monde numérique. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner les initiatives des jeunes, à promouvoir leurs compétences et à renforcer leurs capacités d'innovation et leur contribution à la concrétisation de projets prometteurs, a-t-on souligné.

GRÈCE

12 morts dans le naufrage d'une embarcation de migrants

Au moins 12 migrants sont morts au large de l'île grecque de Crète dans le naufrage de leur embarcation, ont annoncé lundi les garde-côtes grecques.Dix-huit autres personnes ont été secourues en lien avec ce même naufrage, avaient annoncé dimanche les autorités portuaires, alors que les conditions rendaient les opérations de recherche extrêmement difficiles. L'opération de recherche et de sauvetage avait débuté samedi à six milles marins des côtes sud de la Crète, selon les garde-côtes. Dans la nuit de dimanche à lundi, «un navire de sauvetage des garde-côtes a retrouvé l'embarcation à 10 milles nautiques» au sud de la Crète, ont-ils précisé.Il s'agit du deuxième accident au large de Crète en trois jours. Mercredi, la police portuaire grecque avait tenté de retrouver 59 migrants, portés disparus après un naufrage au large de la Crète. Les recherches n'ont donné aucun résultat, selon les garde-côtes. La Crète est l'un des principaux points d'entrée dans l'Union européenne des migrants qui tentent la périlleuse traversée vers la Grèce.

CHINE

Au moins 14 morts dans l'incendie d'un immeuble d'habitation

Un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble d'habitation dans le nord-est de la Chine a fait au moins 14 morts, a indiqué lundi l'agence de presse officielle Chine nouvelle. L'incendie s'est déclaré dimanche vers 17H00 (09H00 GMT) dans un bâtiment de la ville de Taiyuan, dans la province du Shanxi, a précisé Chine nouvelle dans la soirée. «Au total, 38 personnes ont été transportées à l'hôpital pour y être soignées, parmi lesquelles cinq sont décédées», a rapporté l'agence, qui a ensuite porté le bilan à 14 morts lundi matin. Les flammes ont été éteintes dimanche et les opérations de recherche et de sauvetage sont terminées, a-t-elle précisé. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'incendie

SÉNÉGAL

Au moins 35 morts dans le naufrage d'une pirogue de migrants

Au moins 35 personnes sont mortes dans le naufrage d'une pirogue transportant des migrants au large de Kébémer, dans le nord-ouest du Sénégal, où les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuelles autres victimes, selon un nouveau bilan provisoire communiqué dimanche soir par les sapeurs-pompiers.Le ministère sénégalais de l'Intérieur avait fait état samedi soir de la mort de 21 personnes et d'un rescapé dans le naufrage d'une pirogue de migrants au large de Kébémer, indiquant dans un communiqué que les recherches d'éventuels survivants se poursuivaient. Dimanche soir, le bilan est passé à 35 morts et un rescapé, ont indiqué les sapeurs-pompiers. «C'est un bilan provisoire qui évolue depuis vendredi avec cinq corps au départ», ont-ils précisé.

Climat

Guterres **appelle les dirigeants** de la COP31 à «se montrer à la hauteur»

Cette année marque aussi l'arrivée d'un épisode El Niño «très intense chaleur qui devrait encore accentuer la et intensifier les conditions météorologiques extrêmes jusqu'en 2027», a annoncé l'Organisation météorologique mondiale.



Le secrétaire général de l'ONU a appelé lundi les dirigeants de la COP31 en Turquie à se montrer à la hauteur des enjeux de la conférence, à l'heure où un phénomène El Niño hors norme entre «en collision» avec les conséquences du changement climatique.«Nous sommes entrés dans une nouvelle ère d'extrêmes climatiques. Un phénomène El Niño hors norme entre en collision avec une planète déjà surchauffée par des changements climatiques d'origine humaine. Les records climatiques ne cessent d'être battus. Le coût humain ne cesse de s'alourdir», a alerté Antonio Guterres dans un communiqué publié avant l'ouverture de la conférence de l'ONU sur le climat à Antalya (Turquie).Les dirigeants présents à la COP31 «doivent se montrer à la hauteur: en particulier plus vite les émissions, en accélérant une transition juste pour sortir des énergies fossiles et en apportant aux pays vulnérables les financements et la protection dont ils ont besoin», a t-il ajouté dans ce communiqué accompagnant le dernier rapport sur l'état du climat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) des Nations unies.Selon ce rapport, l'année 2026 s'inscrit dans une «longue série de records mondiaux», tant en termes de température que de fonte des glaces et d'élévation du niveau de la mer.Cette année marque aussi l'arrivée d'un épisode El Niño «très intense chaleur qui devrait encore accentuer la et intensifier les conditions météorologiques extrêmes jusqu'en 2027», annonce l'organisation.L'OMM indique que les 12 dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, les quatre dernières occupant les quatre premiers rangs.Et entre janvier et septembre 2026, la température moyenne à la surface du globe était supérieure d'environ 1,47 C à la moyenne préindustrielle, une moyenne comparable à celle de 2025 (1,43 C) et de 2023 (1,46 C), mais inférieure au record de 2024 (1,55 C).

Collision ferroviaire à Gizeh en Egypte

Le bilan **monte** à 7 morts et 112 blessés

Le bilan de la collision entre deux trains survenue dimanche en Egypte dans le gouvernorat de Gizeh s'est alourdi à sept morts et 112 blessés, a annoncé le ministère égyptien de la Santé et de la Population.

Un précédent bilan a fait état de 4 morts et 88 blessés.

Dans un communiqué, le ministère a indiqué que 45 patients avaient pu quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires et avoir vu leur état de santé s'améliorer. Sept autres devraient également sortir prochainement, tandis que les autres blessés restent hospitalisés sous surveillance médicale.
L'accident s'est produit entre le train omnibus «Tahya Misr», reliant Gizeh à Fayoum, et l'arrière du train reliant Le Caire à Assouan, dans la zone située entre les gares de Kafr Ammar et d'Al-Raqqa, selon un communiqué de l'Autorité nationale des chemins de fer égyptiens.
«La collision a provoqué le déraillement de plusieurs wagons», selon le communiqué.
Le trafic ferroviaire a été interrompu dans les deux sens sur la ligne reliant Le Caire à la Haute-Egypte, selon des médias locaux.

Inde

Nouveau pic de pollution **atmosphérique** à New Delhi

La capitale indienne New Delhi est enveloppée lundi dans un épais brouillard de pollution, quotidien à l'automne et aggravé par les retombées des pétards et des feux d'artifice au lendemain des festivités de Diwali. La concentration en particules fines PM2,5 - les plus nocives - atteint en certains points 879 microgrammes par mètre cube, près de soixante fois le seuil quotidien maximum fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon les données publiées par la société IQAir.
La mégapole indienne de 30 millions d'habitants arrive régulièrement en tête des villes les plus polluées de la planète à cause de son trafic automobile très dense et des rejets toxiques des industries qui l'entourent. De novembre à janvier, la baisse des températures qui plaque l'air pollué au sol et les feux des brûlis agricoles des régions environnantes provoque des pics particulièrement dangereux pour la santé.
Une étude publiée en 2024 dans la revue The Lancet a estimé à 3,8 millions le nombre de morts en Inde liées à la pollution de l'air entre 2009 et 2019.
Selon le ministère de l'Environnement, la circulation automobile contribue à hauteur de 23 % à la pollution atmosphérique hivernale qui sévit à Delhi, les feux agricoles 20 % et l'industrie 9 %.
La principale source de pollution (27 %) provient des particules formées lorsque les émissions des véhicules, de l'industrie et des brûlis se mélangent à l'atmosphère.
Les nombreux pétards et feux d'artifice qui ont accompagné les réjouissances ce dimanche et toute la nuit de la fête hindoue des lumières - Diwali - aggravent chaque année la situation.

Changement climatique

Le PAM met en garde contre les **répercussions** sur la sécurité alimentaire

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a appelé à renforcer les investissements dans l'adaptation au changement climatique afin de prévenir les crises alimentaires et de protéger les populations les plus vulnérables face aux phénomènes météorologiques extrêmes, peu avant l'ouverture lundi à Antalya en Turquie de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31).Dans un document consacré aux liens entre changement climatique et insécurité alimentaire, le PAM souligne que les sécheresses, les inondations, les tempêtes et les vagues de chaleur perturbent la production agricole, fragilisent les moyens de subsistance et entravent l'accès à la nourriture.Selon l'agence onusienne, ces phénomènes ont constitué, en 2025, les principaux facteurs d'insécurité alimentaire aiguë pour près de 88 millions de personnes dans 16 pays.Le PAM met particulièrement en évidence les conséquences des chocs climatiques sur les communautés dépendant de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour assurer leurs revenus et leur alimentation. Dépourvues, dans de nombreux cas, de ressources suffisantes pour anticiper les catastrophes ou s'en relever, ces populations sont particulièrement exposées aux pertes de récoltes, à la destruction des infrastructures et à la flambée des prix des denrées alimentaires.Une analyse menée par le PAM dans 45 pays révèle, en outre, qu'une hausse de 1 degré Celsius des températures locales au-dessus de la moyenne à long terme s'accompagne d'une augmentation de près de 5% de la proportion de personnes confrontées à des niveaux de crise d'insécurité alimentaire.Face à ces risques, l'organisation préconise une approche axée davantage sur l'anticipation et le renforcement de la résilience des communautés, plutôt que sur la seule intervention humanitaire après la survenue des catastrophes. Par ailleurs, le PAM prévoit de lancer, à l'occasion de la COP31, une plateforme des Nations unies consacrée au financement des risques de catastrophe. Cette initiative ambitionne de mobiliser plus de trois milliards de dollars à l'horizon 2030 et de protéger plus de 75 millions de personnes contre les chocs climatiques et les catastrophes.La COP31 réunira des gouvernements, des agences des Nations unies, des scientifiques, des entreprises et des organisations de la société civile à Antalya en Turquie, du 9 au 20 novembre 2026.

Monaco

Amoura délivre une nouvelle offrande

A l'aube de retrouver les Fennecs, Mohamed Amoura confirme sa montée en puissance sous les couleurs niçoises. L'attaquant algérien enchaîne les prestations convaincantes et continue de peser sur le jeu offensif des Aiglons.

Mohamed Amoura continue de justifier la confiance placée en lui par son entraîneur à l'OGC Nice. Une nouvelle fois titularisé ce dimanche lors du déplacement sur la pelouse d'Angers, pour le compte de la 10e journée de Ligue 1, l'international algérien n'a pas tardé à se mettre en évidence. Dès la 2e minute de jeu, l'attaquant des Aiglons s'est illustré en délivrant une passe décisive à Sofiane Diop, permettant aux Niçois d'ouvrir rapidement le score.

Positionné sur le flanc gauche de l'attaque, Amoura a parfaitement exploité sa principale qualité : la vitesse. Lancé sur son côté, l'Algérien a pris le dessus sur son vis-à-vis avant d'adresser un centre ras de terre parfaitement ajusté vers le second poteau. À la réception, Sofiane Diop n'a eu qu'à pousser le ballon au fond des filets. Une action qui illustre parfaitement la percussion et la capacité de l'ancien joueur de Wolfsburg à faire la différence.

Avec cette nouvelle offrande, Amoura porte désormais son bilan à deux buts et deux passes décisives en huit rencontres de Ligue 1 cette saison.



EQUIPE NATIONALE

Entame officielle du stage

Le Centre technique national de Sidi Moussa a officiellement lancé ses activités hier, ouvrant ses portes aux Verts pour un rassemblement de la plus haute importance. En ligne de mire, la double confrontation face au Togo, prévus les 14 et 17 novembre, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027.



Pour ce premier stage sous la houlette du sélectionneur national Brahim Hemdani, l'objectif est clair : insuffler une dynamique de victoire, poser des bases tactiques solides et valider les choix d'un groupe appelé à négocier ce tournant éliminatoire avec autorité et rigueur.

Suite à la divulgation de sa liste de 26 joueurs, le staff technique a entamé l'accueil des internationaux au fur et à mesure de leur débarquement à Alger. À l'image d'Abderrahmane Rebbach, l'attaquant du Deportivo Alavés, les premiers arrivants ont rapidement pris leurs repères au sein du centre d'entraînement. Les autres éléments rejoignent la capitale algérienne au compte-gouttes, en fonction des calendriers de leurs championnats respectifs, permettant au sélectionneur de reconstituer peu à peu son effectif complet.

Cette première phase de préparation est principalement consacrée à la remise à niveau physique et aux réajustements tactiques. Brahim Hemdani s'emploie à harmoniser les volumes de charge au sein d'un effectif aux profils hétérogènes — entre des joueurs enchaînant les rencontres et d'autres en quête de rythme. L'enjeu immédiat consiste à huiler les mécanismes collectifs, à fluidifier les transitions et à préparer minutieusement la manche aller. Pour rappel, ce premier acte se déroulera le 14 novembre sur la pelouse du prestigieux stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, avant un déplacement périlleux à Lomé, programmé le 17 novembre. La proximité de ces deux rendez-vous impose une gestion minutieuse des organismes sur un laps de temps réduit.

Belloumi sera accompagné médicalement

Au-delà des aspects purement athlétiques, l'actualité de ce début de stage est dominée par la situation sanitaire de Mohamed Bachir Belloumi. Touché aux ischio-jambiers, l'attaquant excentré de Hull City observe une indisponibilité évaluée à trois semaines, ainsi qu'en a confirmé son entraîneur en club, Sergej Jakirovic.

Afin d'écarter tout risque de rechute, le staff technique des Tigers avait déjà acté son forfait pour le déplacement de championnat face à Arsenal (défaite 0-1). Une période de convalescence stricte a été décrétée pour permettre au joueur de purger son protocole de soins et de retrouver l'intégralité de ses moyens physiques.

Néanmoins, et malgré son forfait avéré pour le double duel face aux Éperviers du Togo, Belloumi a tenu à honorer sa convocation en rejoignant le Centre de Sidi Moussa dès lundi. Cette présence au chevet de la sélection répond à une volonté de concertation étroite avec le corps médical des Verts. L'ailier algérien se soumettra ainsi à un examen clinique approfondi sous la supervision du médecin de l'équipe nationale, garantissant un suivi rigoureux de sa réathlétisation avant son retour progressif en Championship.

H.M.

OPEN AFRICAIN DE JUDO DE YAOUNDÉ

Lena Maria Djeriou en bronze

La judoka algérienne Lena Maria Djeriou a décroché une médaille de bronze au tournoi international «Open Africain de Yaoundé», après sa victoire dans «la petite finale» pour la troisième place, disputée dimanche après-midi, contre la Camerounaise Philomène N'Dzie. Versée dans la Poule (B) des moins de 52 kilos, l'internationale algérienne de 22 ans avait commencé son parcours par une victoire contre la Tchadienne Fatime Segue Barka, avant de perdre en demi-finale face à la Camerounaise Marie Céline Baba Matia. Néanmoins, le bon parcours de Djériou lui a ouvert droit au combat pour la médaille de bronze qu'elle n'a pas laissé filer, en dominante Philomène N'Dzie pour s'adjuger la troisième place.

ATHLÉTISME

Victoire de Souad Aït Salem

La marathonienne algérienne Souad Aït Salem a remporté la 61e édition de la course masters de Behobia - San Sebastian, disputée dimanche, sur une distance de 20,196 kilomètres, dans le Pays-Basque, en Espagne.

La native de Mechria, qui fêtera bientôt ses 48 ans, a bouclé la distance en 1h12:16, ce qui l'a placée au sixième rang chez les dames pertinentes de la catégorie d'âge plus jeune.

Une nouvelle consécration qui prouve que malgré le poids de l'âge, Aït Salem reste une des meilleures coureuses algériennes dans plusieurs spécialités, comme le cross, le 10.000 mètres, le marathon et le semi-marathon.

L1- Mobilis (9e journée)

Le CRB toujours leader, le MCA **tombe**

Le CR Belouizdad, vainqueur dimanche sur la pelouse de l'ES Ben Aknoun (1-0), a conservé sa place de leader de la Ligue 1 Mobilis, alors que le MC Alger, champion en titre, a concédé son premier revers de la saison face au promu, la JS El-Biar (1-0), à l'occasion de la suite de la 9e journée.

Au stade du 20-Août-1955, le Chabab s'en est remis à son défenseur Hocine Benayada, auteur de l'unique but de la rencontre à la 50e minute. Un précieux succès qui permet aux Rouge et Blanc, toujours invaincus, de conserver leur fauteuil de leader avec 20 points et un match en moins. De son côté, l'ESBA aligne un septième match sans victoire et recule à la 11e place avec 8 unités.

Au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda, la JSEB a fait la différence dès la 7e minute grâce à Samir Kermiche, avant de préserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final, malgré la domination du MCA, en manque d'inspiration offensive. Ce revers met fin à la série d'invincibilité du Doyen, qui restait sur quatre victoires consécutives toutes compétitions confondues. Les hommes de Khaled Ben Yahia reculent à la troisième place avec 16 points et deux matchs en retard. La JSEB grimpe au huitième rang avec 11 unités.

La JSS signe son premier succès

Dans le bas du tableau, le duel entre l'US Biskra et l'ASO Chlef s'est achevé sur un score vierge (0-0). Un résultat qui ne fait les affaires d'aucune des deux formations.

L'USM Khenchela a également été accrochée à domicile par le promu, le CR Témouchent (1-1). Mohamed Meziane Itim a ouvert le score pour les visiteurs (61'), avant qu'Abdelhak Askar n'égalise dans le temps additionnel (90'+1). L'USMK reste 13e avec 6 points, tandis que le CRT grimpe à la neuvième place avec 10 unités et prolonge son invincibilité à quatre rencontres.

Au Sud-Ouest, la JS Saoura a enfin signé sa première victoire de la saison face au CS Constantine (1-0), dans un match disputé à huis clos. Belghanami a délivré les Bécharis à la 57e minute, inscrivant également le premier but de la JSS cette saison. Les hommes d'El-Kardi remontent à la 14e place avec 6 points et un match en retard. Le CSC, lui, enchaîne un cinquième revers consécutif et occupe la 12e position, à une longueur de la zone rouge.

L'OA et le MBR poursuivent leur progression

En ouverture, le derby kabyle entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie s'est terminé sur un score nul (0-0). Les Canaris, qui pouvaient prendre les commandes en cas de victoire, se contentent de la deuxième place avec 17 points.

L'OA, invaincu depuis cinq matchs, occupe le septième rang avec 12 unités.

De son côté, l'ES Sétif a été tenue en échec par le MB Rouissat (1-1). Larbi Tabti a donné l'avantage à l'Entente (53'), avant qu'Ammar El-Orfi n'égalise sur penalty (70'). L'ESS compte 9 points et occupe la 10e place, tandis que le MBR, invaincu depuis six rencontres, se hisse au pied du podium avec 15 unités.

Le match USM Alger-MC Oran a été reporté en raison de l'engagement des Algérois en Supercoupe d'Afrique, remportée dimanche face aux Mamelodi Sundowns (3-1), à Pretoria.

Le championnat observera une trêve de deux semaines, consacrée à la double confrontation de l'équipe nationale face au Togo, les 14 et 17 novembre, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2027.

ANGLETERRE

Crystal Palace **continue** de souffrir

La contre-performance de trop pour Pierre Sage? Déjà en grande difficulté depuis le début de saison, Crystal Palace s'est à nouveau incliné à domicile face à Liverpool, dimanche, lors de la 10e journée de Premier League (1-3). Sur leur pelouse du Selhurst Park, les Eagles ont cédé face aux Reds sur des buts d'Alexis Mac Allister (40e), Florian Wirtz (54e) et Alexander Isak (89e). Eddie Nketiah a sauvé l'honneur dans le temps additionnel sur penalty (90e+5). Un quatrième revers de rang en championnat qui laisse le club londonien à la dernière place du classement. De quoi fragiliser sérieusement la position de Pierre Sage.



Après avoir été sacré meilleur entraîneur de Ligue 1 la saison passée avec le RC Lens, en terminant deuxième du championnat derrière le PSG et en remportant la Coupe de France, le coach français traverse une période compliquée en Angleterre. Avec deux victoires, un nul et sept défaites, son équipe tourne au ralenti en Premier League, avec la pire défense (23 buts encaissés) et la troisième plus mauvaise attaque, à égalité avec Manchester United, Coventry, Fulham, Aston Villa, Tottenham et Leeds (10 buts marqués).

Plombé par un recrutement estival décevant, plusieurs exclusions et des blessures impactantes, à l'image de celle du gardien Dean Henderson, Pierre Sage n'a pas réussi à créer une dynamique positive dans la banlieue sud de Londres. Son bilan est d'autant négatif qu'il contraste avec celui de son prédécesseur Olivier Glasner, vainqueur de la Coupe d'Angleterre et du Community Shield en 2025, ainsi que de la Ligue Conférence en 2026.

Après cette nouvelle déconvenue contre Liverpool, les dirigeants de Crystal Palace pourraient décider de se séparer rapidement de Pierre Sage. La trêve internationale leur offre une fenêtre pour agir et tenter de relancer leur équipe, qui est également 21e de la Ligue Europa, avec une victoire, deux nuls et une défaite. En mettant fin à la mission du natif de Lyon, qui s'est engagé l'été dernier jusqu'en 2029?

Manchester United arrache le nul contre Aston Villa

De son côté, Manchester United a marqué deux fois dans le temps additionnel pour arracher un match nul spectaculaire contre Aston Villa (4-4), dimanche à Old Trafford, et éviter une défaite sûrement fatale à Michael Carrick.

L'entraîneur n'est pas sauvé puisque son équipe reste relégable (18e, 8 pts), sans victoire en championnat depuis fin août.

Mais ses joueurs lui ont peut-être obtenu un sursis supplémentaire, cinq jours après un incroyable renversement contre l'AS Rome (3-2), après avoir encaissé deux buts dans les 17 premières minutes.

Dimanche, l'équipe aux vingt titres en championnat d'Angleterre - le dernier en 2013 - a encaissé deux buts en quatre minutes (1re, 4e), puis deux autres au retour des vestiaires (48e, 53e).

Mais elle a continué d'y croire jusqu'au bout, avec un tir de Mason Mount sur la barre transversale (89e), le but de l'espoir par Joshua Zirkzee (90+2, 3-4) et celui de l'égalisation par Patrick Dorgu (90e+6).

Après la trêve internationale, Manchester United reprendra avec un déplacement périlleux chez un rival historique, Liverpool, actuel quatrième de Premier League. Aston Villa est douzième.

NORVÈGE
Une tribune s'effondre lors du match Tromso-Bodo/Glimt

Une tribune où avaient pris place des supporters de Bodo/Glimt s'est partiellement effondrée hier dimanche, lors d'un match de football de la première ligue norvégienne. Une personne a été hospitalisée selon les indications de la police.A Tromso, dans le nord de la Norvège, "une partie de la tribune réservée aux supporters visiteurs a cédé, ce qui a entraîné une chute" de quelques spectateurs, a écrit la police dans un communiqué. "Au total, il a été confirmé que quatre personnes étaient impliquées et l'une d'elles a été transportée à l'hôpital", est-il encore précisé. La famille du jeune homme hospitalisé a indiqué à la télévision publique NRK qu'il souffrait de côtes fracturées.L'incident s'est produit un peu avant la fin de la première mi-temps de la rencontre entre l'équipe locale et celle de Bodo/Glimt, formation norvégienne qui dispute à nouveau cette saison la phase de ligue de la Ligue des champions. En concertation avec la fédération (NFF) et la police, les deux équipes ont décidé de reprendre la rencontre après une trentaine de minutes d'interruption. Elle s'est soldée par une victoire 2-0 de Bodo/Glimt.L'équipe avait été une des sensations de la Ligue des champions 2025-2026 en parvenant à s'extraire de la phase de ligue puis à éliminer l'Inter Milan en barrage avant d'échouer en 8e de finale face au Sporting Portugal.

SÉRIE A
L'Inter Milan se défait de Côme

Quatre jours après sa démonstration historique à Lens en Ligue des champions (9-1), Côme a subi la loi de l'Inter Milan 2 à 0 dimanche à San Siro dans le cadre de la 11e journée de Serie A.Côme, sans son gardien Jean Butez, a été assommée en sept minutes par les champions d'Italie en titre, d'abord par Francesco Pio Esposito (12e), puis par Marcus Thuram (19e) qui a fêté son retour en équipe de France avec son sixième but de la saison en championnat.

Après son deuxième revers de la saison en championnat, Côme qui restait sur une série de six victoires, quatre en championnat, deux en C1, a rétrogradé à la 5e place de la Serie A, débordée par l'AC Milan, vainqueur plus tôt sur le terrain du Genoa (2-1). L'Inter Milan, giflé le week-end dernier par son grand rival dans le derby milanais (3-1), est de son côté revenu à un point de la Lazio, tenue en échec plus tôt par Naples (1-1) au stade Diego-Armando-Maradona.

BAYERN MUNICH
Neuer éloigné des terrains pour blessure

La fête avait un goût amer samedi dans le vestiaire munichois. Le gardien de but et capitaine du Bayern Manuel Neuer (40 ans), sorti blessé à Mayence en championnat, souffre d'une déchirure partielle d'un tendon au pied droit, a annoncé hier dimanche le club munichois dans un communiqué.

Pour son 550e match de Bundesliga, Manuel Neuer est devenu samedi le plus vieux joueur du Bayern à disputer un match du championnat d'Allemagne à 40 ans et 225 jours. Mais il a dû sortir à la 45e minute, touché au pied droit.

Les examens passés à Munich ont révélé une "déchirure partielle d'un tendon du pied droit", a expliqué le Bayern, qui devra "pour le moment" faire sans son capitaine et gardien de but N.1, sans préciser de durée d'indisponibilité.

elon les médias allemands, Neuer sera indisponible au moins jusqu'à la courte trêve hivernale entre fin décembre et début janvier. D'ici là, le Bayern a neuf matchs à son programme - 5 en Bundesliga, 2 en Ligue des champions et 1 en Coupe.A 40 ans, Neuer avait prolongé à la mi-mai son contrat avec le Bayern d'une saison. Après le déplacement à Augsbourg (2-2) le 10 octobre, il avait ressenti des douleurs au pied droit. Depuis, il n'a joué que les deux matchs de Ligue des champions contre Arsenal (2-2) et à Madrid contre l'Atlético (victoire 2-0), ainsi que la première période à Mayence samedi.Il a ainsi manqué cinq matchs en raison de cette blessure, remplacé par Jonas Urbig (23 ans), recruté en janvier 2025 et qui doit prendre la relève de Neuer dans les buts munichois.



France

L'OM veut rester **humble**

L'OM sait d'où il vient et n'oublie pas les difficultés du début de saison. C'est pourtant à la quatrième place de Ligue 1 que les Marseillais vont passer la trêve internationale, après leur victoire sur la pelouse du RC Lens (2-1). Avec cinq succès de suite, Marseille a retrouvé de la confiance. Mais pas question que le sentiment se transforme en trop-plein d'assurance."Dans le football, la confiance est importante pour avoir des résultats. Même quand on était au plus mal, on fait beaucoup d'efforts tous les jours. Il faut rester humble", demande CJ Egan-Riley sur Ligue 1+. "On est dans une bonne période, cinq victoires de rang c'est exceptionnel mais on doit continuer de faire les efforts. On a plus de réussite, on se crée des occasions, on défend mieux. On a l'envie d'être le plus haut possible, on doit rester concentrés et continuer à travailler. Le coach nous challenge au quotidien."Bruno Genesio était lui aussi sur cette ligne: "Nous sommes à Marseille. Ça a beaucoup d'avantages parce qu'on a un public de fous, qui nous encourage, nous porte, nous donne beaucoup d'amour. Mais a contrario, il faut que nous, staff et joueurs, restions tranquilles, lucides. Bien se rappeler d'où on vient aussi, c'est important", résume le technicien de l'OM sur Ligue 1+. "On verra. J'ai dit qu'on ferait un premier point à Noël, pour voir où on en est et comment on a évolué. A cinq-six journées de la fin ensuite, on verra ce qu'on peut faire ou ne pas faire."ême si le coach des Marseillais veut aussi profiter de la belle période de son équipe: "On peut savourer parce que souvenons-nous d'où on vient. Il y a une trêve qui va nous permettre de nous reposer. Et pour les joueurs qui partent en sélection, ça va leur permettre de changer un peu d'air. Mais rester sereins et humbles surtout."

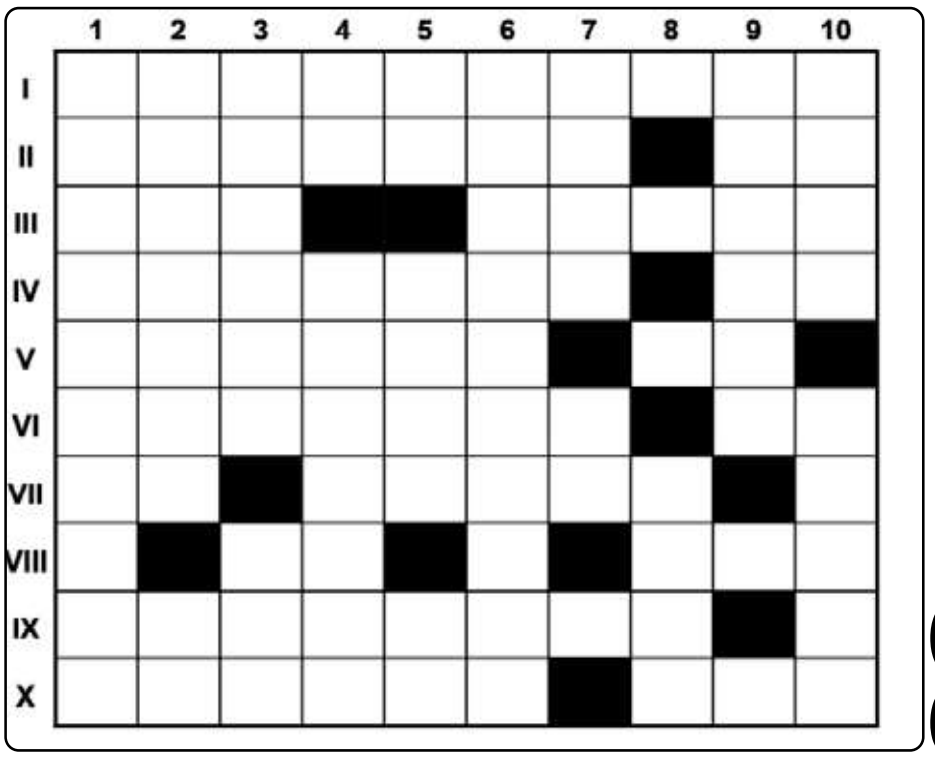
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

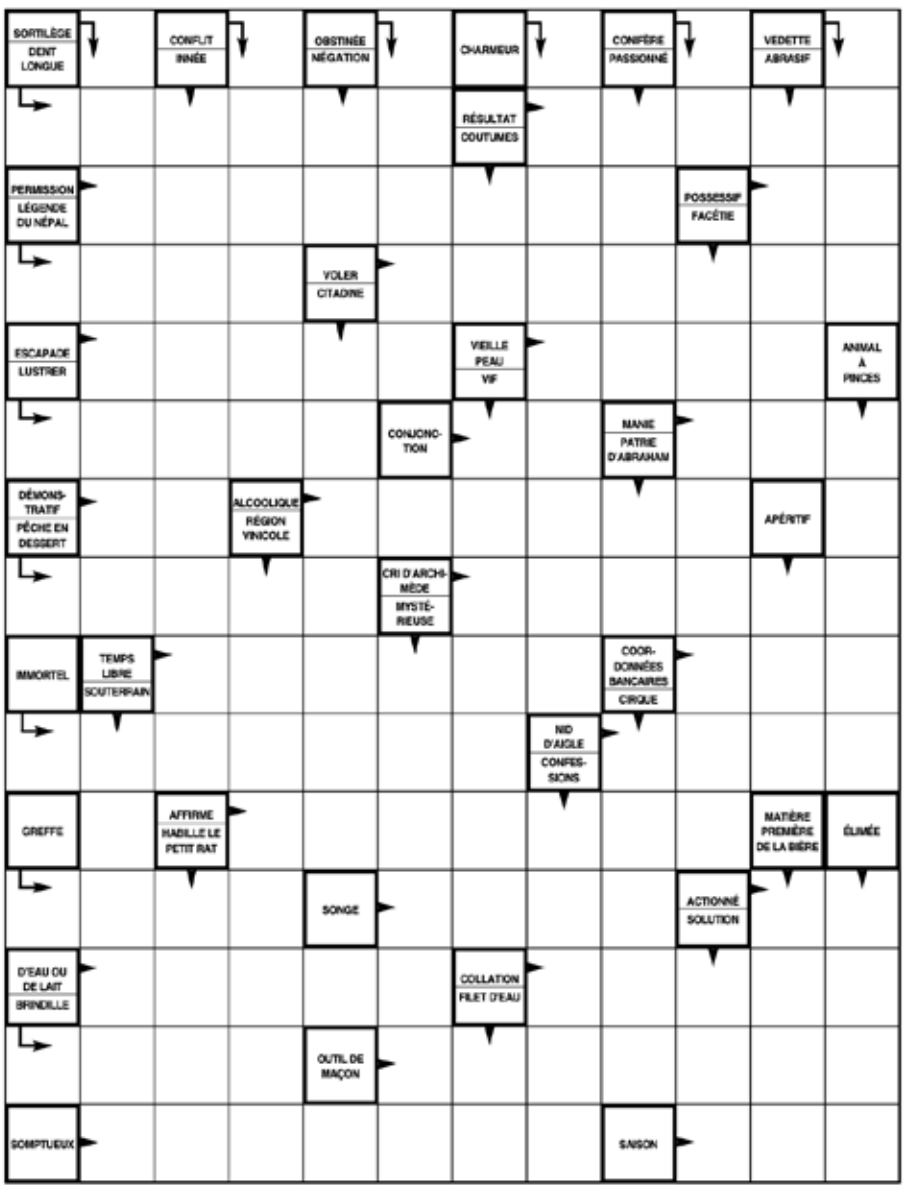
I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Précède Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outreAtlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.



LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : amortisseursx

CENTAURE
CERBERE
CHIMERE
CYCLOPE
DJINN
DRACULA
DRAGON
ELFE
FANTOME
FARFADET
GARGANTUA
GARGOUILLE
GEANT
GOBELIN
GOLEM
GORGONE
GOULE
GRIFFON
HOBBIT
HYDRE
KORRIGAN
LICORNE
LOUP
MELUSINE
MINOTAURE
MONSTRE
NAGA
NAIN
NIXE
NYMPHE
OGRE
ONDINE
PEGASE
PSYCHE
SATAN
SIRENE
SORCIERE
SPHINX
TROLL
VAMPIRE
VOUIVRE
YETI
ZOMBIE

		1			7	9		
	6		5	3			8	
7		2	6			5		3
2				1		8	5	
	7		9		8		2	
	4	3		2				6
9		4			3	6		8
	3			7	9		1	
		7	4			2		

SUDOKO

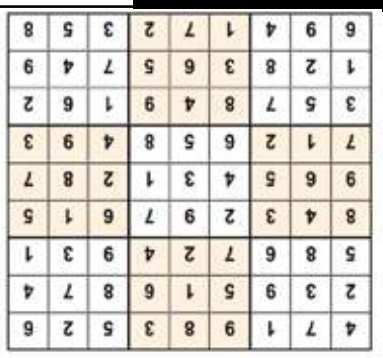
N	I	X	E	S	A	G	E	P	D	J	I	N	N	C
I	G	E	L	L	I	U	O	G	R	A	G	R	G	M
L	O	R	R	H	E	R	T	S	N	O	M	O	E	C
E	E	U	I	U	Y	R	E	N	I	S	U	L	E	M
B	F	A	R	F	A	D	E	T	A	L	O	R	K	Q
O	L	T	E	L	F	T	R	I	E	G	B	O	G	Z
G	E	N	R	N	O	O	O	E	C	E	R	G	O	O
U	E	E	M	O	R	U	N	N	R	R	I	A	R	M
P	T	C	Y	C	L	O	P	E	I	E	O	A	G	B
S	P	H	I	N	X	L	C	G	R	M	I	S	O	I
Y	D	R	A	C	U	L	A	I	S	I	R	E	N	E
C	N	E	M	O	T	N	A	F	L	H	P	I	E	Y
H	O	B	B	I	T	N	A	E	G	C	A	M	E	E
E	N	I	D	N	O	G	A	R	D	N	A	T	A	S
A	G	A	N	Y	M	P	H	E	R	V	I	U	O	V

SOLUTION

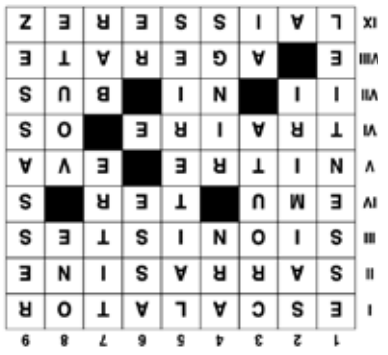
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



LES MOTS CROISÉS



PATRIMOINE MONDIAL

Les mausolées royaux de l'Algérie antique admis à **l'évaluation** de l'Unesco

Cinq monuments funéraires, près d'un millénaire d'histoire et un patrimoine exceptionnel à faire reconnaître. La candidature des « Mausolées royaux de l'Algérie antique » vient de franchir une étape décisive à l'Unesco. Retenu parmi les 35 dossiers recevables sur 60 déposés, le projet algérien entre désormais en phase d'évaluation.

NASSIM TERKI

La candidature algérienne pour l'inscription des « Mausolées royaux de l'Algérie antique » sur la Liste du patrimoine mondial vient de franchir une première étape importante. Le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco a confirmé la recevabilité du dossier, estimant qu'il répond aux exigences techniques prévues par les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de 1972. Cette décision permet désormais à la candidature nationale d'accéder à la phase d'évaluation préliminaire par les organes consultatifs compétents. L'annonce a été faite par le ministère de la Culture et des Arts sur sa page officielle Facebook. Sur les 60 dossiers déposés auprès du Centre du patrimoine mondial, seuls 35 ont été jugés recevables et transmis aux instances chargées de leur examen. L'admission du dossier algérien constitue ainsi une avancée encourageante dans une procédure exigeante, même si elle ne signifie pas encore une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cette première validation permet avant tout d'écarter les éventuelles insuffisances administratives et techniques du dossier et d'ouvrir la voie à l'étude de fond. Les experts devront notamment se prononcer sur la valeur patrimoniale des sites, leur authenticité, leur intégrité, leur état de conservation ainsi que les dispositifs prévus pour assurer leur protection et leur gestion. La décision finale reviendra au Comité du patrimoine mondial. La candidature algérienne porte sur cinq ensembles funéraires royaux, représentatifs de différentes périodes de l'histoire antique du pays, du IVe siècle avant J.-C. au VIe siècle de notre ère. Ces monuments, répartis sur plusieurs régions du territoire national, témoignent de la richesse et de la diversité des traditions architecturales et funéraires qui ont marqué cette longue période. Parmi eux figure le mausolée royal d'Imedghassen, situé dans la wilaya de Batna, ainsi que le mausolée de Massinissa, à El Khroub, dans la wilaya de Constantine. La candidature comprend également le monument funéraire de Siga, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le mausolée d'Abalessa, associé à Tin Hinan, dans la wilaya de Tamanrasset, et les mausolées de Djedar, situés à Frenda, dans la wilaya de Tiaret. Réunis dans une même candidature, ces cinq ensembles illustrent près d'un millénaire de pratiques funéraires



royales. De l'Aurès aux régions sahariennes, ils révèlent l'existence de pouvoirs politiques organisés, capables de réaliser des constructions monumentales et de développer des formes architecturales propres à leurs traditions. Ils constituent également des témoignages précieux sur les civilisations et les dynasties qui ont marqué l'histoire de l'Algérie antique. Au-delà de leur intérêt architectural et archéologique, ces monuments occupent une place importante dans la mémoire historique nationale. Leur présence dans le paysage rappelle la profondeur des civilisations qui se sont développées sur le territoire algérien bien avant les périodes historiques ultérieures. Leur reconnaissance internationale représenterait une étape supplémentaire dans la mise en valeur de ce patrimoine et dans sa transmission aux générations futures. Une éventuelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial consacrerait leur valeur universelle exceptionnelle, tout en renforçant leur visibilité scientifique et leur attractivité culturelle et touristique. Elle contribuerait également à consolider les efforts de préservation et de protection de ces sites, dont la sauvegarde constitue un enjeu majeur pour la connaissance de l'histoire ancienne de l'Algérie. Pour le ministère de la Culture et des Arts, cette avancée s'inscrit dans la démarche nationale visant à valoriser, préserver et faire connaître le patrimoine culturel algérien à l'échelle internationale. Le dossier entre désormais dans une phase déterminante. L'examen des experts portera sur les caractéristiques des cinq monuments, leur état de conservation et l'efficacité des mesures de gestion proposées. C'est au terme de cette évaluation que sera prise la décision concernant leur éventuelle inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Deuxième Festival international du court métrage

Animation, documentaire et fiction au **programme** de la troisième journée

La troisième journée du deuxième Festival international du court métrage de Timimoun a été marquée par une programmation diversifiée, entre films d'animation, documentaires et œuvres de fiction. Les projections ont été accompagnées de rencontres autour des nouvelles technologies dans le cinéma, notamment l'intelligence artificielle, mais aussi de débats consacrés à la représentation de la torture coloniale et à la transmission de la mémoire. La matinée a débuté avec la première séance de la compétition d'animation, qui a réuni trois productions : « Pié Dan Lo », de Kim Yip Tong Je Mao, « Silent Cinema », de Krste Gospodinovski, et « Fountain » « Chawk », de Hazhir As'adi. À l'issue des projections, des échanges avec les réalisateurs présents ont permis au public de découvrir les démarches artistiques, les choix esthétiques et les différentes étapes de réalisation de leurs œuvres. La réflexion s'est poursuivie avec un Animation Talk consacré à « La création de films d'animation : de l'indépendance à l'intelligence artificielle et aux perspectives de production internationale ». Animée par Imad Lamouri, cette rencontre a réuni Neli Gatcharova et Antar Dadouche autour des mutations que connaît le cinéma d'animation. Les discussions ont notamment porté sur les nouvelles possibilités offertes par les technologies, la place croissante de l'intelligence artificielle dans les processus de création ainsi que les perspectives de production et de diffusion des œuvres algériennes à l'échelle internationale. L'après-midi a été consacré au documentaire avec la projection de six films issus de différents horizons cinématographiques. La sélection comprenait « From Play to Play », de Mikolas Arsenjev (République tchèque), « Rio Remains Beautiful », de Felipa Casanova (Brésil), « Interesting Memory », de Shayma' Awawdeh (Palestine), « Roman algérien », de Katia Kameli (Algérie), « À vol d'oiseau », de Clara Lacombe (France), et « Dietro le quinte la Passione di Dione », de Nadia Kibout (Algérie-Italie). D'une durée totale de 114 minutes, cette séance a proposé des regards et des expériences variés, illustrant la diversité des approches documentaires et des sujets abordés dans le format court. La mémoire historique a également occupé une place importante dans cette troisième journée. Sur la terrasse de l'hôtel Gourara, le Sunset Meeting a consacré ses échanges à un thème particulièrement sensible : « La torture coloniale : dire et figurer l'insoutenable ». Cette rencontre a soulevé la question des moyens dont dispose le cinéma pour représenter la violence coloniale et rendre compte de souffrances difficiles à traduire en images. Les discussions ont notamment porté sur la responsabilité du regard artistique face à une mémoire douloureuse, ainsi que sur la nécessité de restituer les expériences individuelles sans banaliser ni atténuer la portée des violences subies. En soirée, le théâtre de plein air a accueilli une nouvelle séquence de « Ciné Pocket », consacrée aux films réalisés au téléphone mobile. Deux productions algériennes ont été présentées : « Awakening », de Loto Younes, d'une durée de cinq minutes, et « Life in the Old Days », de Bouchra Talbi, d'une durée de quatre minutes. Ces deux réalisations ont mis en évidence les possibilités narratives de ce format, qui invite les jeunes cinéastes à construire un récit en un temps particulièrement réduit. La programmation nocturne s'est poursuivie avec la deuxième séance de la compétition de fiction, réunissant cinq courts-métrages : « By the Sea », d'Inès Daif (Algérie), « Kentucky Gaza », d'Omar Rammal (Jordanie-Palestine), « Nouvel Hair », d'Hadrien Bels (France), « Vultures », de Dian Weys (Afrique du Sud-France), et « Il Ponte », de Giacomo Bendotti (Italie).

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Il n'y a aucun mérite à se révéler supérieur à un autre homme. La véritable noblesse consiste à se montrer supérieur aujourd'hui à ce qu'on était hier.”

W. L. Sheldon

Quatre personnes arrêtées pour spéculation sur l'huile subventionnée



Quatre personnes ont été placées en détention provisoire dans le cadre d'une enquête sur un réseau soupçonné de détourner de l'huile alimentaire subventionnée pour la revendre à une entreprise de production de chips. Un cinquième suspect, identifié par les enquêteurs, est toujours en fuite. L'opération a notamment permis de saisir environ 3 500 litres d'huile, des citernes, des bidons vides et du matériel de manutention. Les personnes mises en cause sont poursuivies pour spéculation illicite, détournement de produit, défaut de facturation et blanchiment d'argent.

L'Algérie exprime sa solidarité après la fusillade de Cracovie

Au nom du président Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a signé lundi le registre de condoléances à l'ambassade de Pologne à Alger. Dans son message, l'Algérie a fait part de sa profonde tristesse après la fusillade survenue à Cracovie, qui a fait plusieurs victimes et blessés. Elle a présenté ses condoléances au peuple polonais et aux familles endeuillées, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Constantine, un suspect placé en détention après le meurtre d'un pharmacien

Le parquet de Constantine a annoncé l'ouverture d'une instruction judiciaire après le meurtre d'un pharmacien dans le quartier de Daksi Abdessalam. La victime a été découverte dimanche, après une agression à l'arme blanche signalée aux services de sécurité à 14 h 31. Selon le communiqué, les premières investigations ont conduit à l'identification et à l'arrestation d'un suspect de 27 ans. Présenté devant le juge d'instruction, il a été placé en détention provisoire. Le parquet a également requis une expertise psychiatrique et psychologique. L'enquête se poursuit afin d'établir les circonstances du drame.

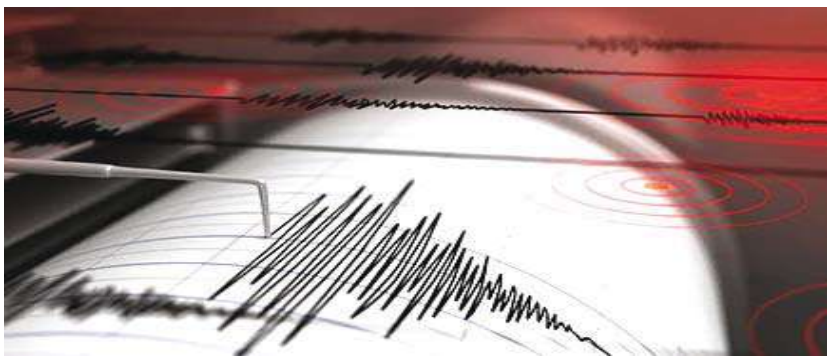
Alger : perturbation de la distribution d'eau potable dans six communes



La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) procédera à des travaux de maintenance sur une conduite principale d'adduction d'eau, a annoncé la société hier, prévenant que ces opérations entraîneront des perturbations dans la distribution d'eau potable dans plusieurs communes de la capitale. Selon un communiqué de la SEAAL, des fluctuations de distribution seront ressenties dans certains quartiers de six communes : Beni Messous, Chéraga, Bouzaréah, Oued Koriche, Bologhine et Raïs Hamidou. La société a précisé que le retour à la normale s'effectuera progressivement à partir de ce mercredi. Cette intervention, présentée comme programmée, s'inscrit dans les efforts d'entretien du réseau d'adduction de la capitale, dont les infrastructures, souvent anciennes, nécessitent des opérations de maintenance régulières pour en garantir la fiabilité.

Séisme de magnitude 3,4 à Chlef

La région de Chlef, déjà marquée par une longue sismicité, a de nouveau été secouée hier matin. Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) a enregistré un séisme de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter à 10 h 44. Selon le communiqué du centre, l'épicentre a été localisé à 7 km au sud-est d'El Marsa, dans la wilaya de Chlef. D'une intensité modérée, cette secousse n'a, pour l'heure, fait l'objet d'aucun signalement de dégâts matériels ou humains. Les wilayas du Centre, au premier rang desquelles



Chlef, restent les plus exposées à l'activité sismique du pays, rappelant la nécessité d'une vigilance permanente dans cette zone à risque.

L'EXPRESS

Aleida Guevara à Alger

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a reçu lundi la fille du révolutionnaire Che Guevara, M^me^ Aleida Guevara, ainsi que M. Esteban Silva Cuadra, membre du bureau exécutif de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA) et citoyen de la République du Chili, indique un communiqué du ministère.



Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, s'est tenue en présence du secrétaire général de l'AIARA, M. Nacer Belkacem, d'un membre de l'association, M. Noureddine Essad, et d'un représentant de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie. À cette occasion, « la profondeur des relations historiques et militantes unissant l'Algérie à Cuba et aux différents pays d'Amérique latine a été évoquée, tout en mettant l'accent sur les valeurs de solidarité et de lutte pour la liberté et l'indépendance que partagent leurs peuples, ainsi que sur les positions de soutien et d'appui dont a bénéficié la révolution de libération nationale algérienne contre l'occupation française ». À ce titre, « le rôle joué par les amis de la Révolution algérienne dans la sensibilisation à la justesse de la cause nationale et la transmission de la voix du peuple algérien dans les forums internationaux a été mis en avant, à l'instar de l'ancien président chilien Salvador Allende ».

Dans le même contexte, Mme Guevara a exprimé « sa fierté de visiter le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, une visite qu'elle a tenue à effectuer à l'occasion de sa présence en Algérie et de sa participation à la cérémonie de clôture du Salon international du livre d'Alger (SILA), compte tenu de la symbolique nationale et historique de ce secteur, qui incarne l'esprit de libération du peuple algérien et les valeurs que celui-ci partage avec le peuple cubain dans son parcours de lutte ».

Mme Aleida Guevara a également souligné que l'année prochaine coïnciderait avec le 70^e^ anniversaire de la disparition de son père et a mis en avant « l'importance de commémorer cet événement en associant particulièrement la catégorie des jeunes, en tant que porteurs du flambeau de la lutte et du message de libération, et dépositaires de la responsabilité de transmettre les valeurs et les principes pour lesquels les générations précédentes ont lutté ». De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a passé en revue « les efforts déployés par l'État algérien en vue de préserver la mémoire nationale et de valoriser le patrimoine historique et militant de la nation », soulignant « le lancement officiel, récemment, des travaux des Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, qui s'étaleront sur une période de sept mois et porteront sur plusieurs axes historiques et scientifiques d'importance nationale ». Il a rappelé que parmi les thèmes abordés lors de ces assises figurait « la contribution des amis de la Révolution algérienne à l'internationalisation de la cause nationale, permettant ainsi de mettre en lumière les positions de solidarité internationale avec le combat du peuple algérien et de documenter les contributions des personnalités et des mouvements de libération ayant soutenu la glorieuse Révolution du 1^er^ novembre 1954 ». Cette rencontre a ainsi mis en évidence, ajoute le communiqué, « l'importance de poursuivre la valorisation des liens historiques et humains unissant l'Algérie à ses amis à travers le monde, de préserver la mémoire commune des luttes de libération et de transmettre les valeurs de solidarité et de liberté aux générations montantes ».

R. N.

Hocine Mohand Oubelaid, combattant de la première heure, n'est plus

Le moudjahid Hocine Mohand Oubelaid, figure de la guerre de Libération nationale, est décédé. Né en 1934 à Larbaa Nath Irathen, dans la wilaya de Tizi Ouzou, il avait consacré sa vie à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Après avoir milité au sein des cellules du MTLD en France, il rentre au pays à la fin de 1955 et rejoint les maquis en janvier 1956. Aux côtés de plusieurs figures de la Révolution, dont Si Tarek, Si Amar Lazri et Si Meziane Chemlal, il participe à de nombreuses opérations, notamment aux batailles d'Aït Khelili, en mars 1957, et d'Aït Frah, le 12 janvier 1958. En avril de la même année, lors d'un violent affrontement à Chara, il perd une jambe. Cette épreuve ne l'éloigne pas de son engagement.

Promu lieutenant à la veille du cessez-le-feu, il contribue notamment à structurer les secteurs de Larbaa Nath Irathen et la région 1 de la zone 4. Après l'indépendance, Hocine Mohand Oubelaid continue de faire vivre la mémoire nationale. Toujours prêt à témoigner sur la Révolution, il transmet aussi son expérience dans son ouvrage Un combattant de LNI, où il revient sur les grandes étapes de son parcours.

Sa disparition marque le départ d'un témoin et acteur de premier plan de la guerre de Libération nationale. ■